

RAPPORT D'ACTIVITE 2024

S3AS DE VILLEURBANNE

SOMMAIRE

L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP..... 4

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT..... 6

AGREMENT.....	6
PRESENTATION DES LOCAUX.....	6
PRINCIPAUX AXES DU PROJET / MISSIONS.....	7

LES PUBLICS ACCOMPAGNES 8

PRESENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNES.....	8
EVOLUTION DE LA POPULATION.....	10
SCOLARITE.....	11
INSERTION PROFESSIONNELLE.....	12
FILE ACTIVE – INTENSITE D'ACCOMPAGNEMENT – LISTE D'ATTENTE.....	13

L'ACTIVITE 17

DONNEES CHIFFREES DES USAGERS.....	17
DONNEES CHIFFREES DES PROFESSIONNELS.....	18
LES ACTIVITES RECURRENTES.....	19
LES PROJETS DE L'ANNEE.....	34

TRAVAILLER EN PARTENARIAT..... 38

TRAVAIL AVEC LES FAMILLES.....	38
LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS.....	39

L'ORGANISATION DU SERVICE 41

LE PROJET DE SERVICE.....	41
LES OUTILS DE LA LOI 2002-2.....	42
L'ORGANISATION INTERNE.....	43
LA DEMARCHE QUALITE.....	44
LES EVENEMENTS INDESIRABLES.....	45
SUIVI DES FICHES ACTION CPOM.....	45



MAINTENANCE / TRAVAUX / AMENAGEMENTS	48
RESSOURCES HUMAINES	49
ORGANIGRAMME	49
MOBILITES, RECRUTEMENTS.....	50
AJUSTEMENTS DE POSTES.....	51
ACTIONS DE FORMATION.....	52
PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2025.....	54
LISTE DES REDACTEURS	56



L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP

Créée en 1915, l'œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public (aujourd'hui Fédération Générale des PEP) se définit dès l'origine comme une œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité et par la solidarité. La direction et la gestion étant initialement assurée par des cadres de l'Éducation Nationale, La FGPEP fait partie des associations complémentaires de l'école publique, avec des missions pédagogiques, éducatives, sociales et périscolaires.

Conformément aux valeurs qui inspirent leur engagement professionnel, tous les établissements et services du réseau PEP, dans toutes les dimensions de leurs interventions pluridisciplinaires, ont pour but de contribuer à l'éducation, à la prise en compte et à l'accompagnement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

*Les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices :
solidarité, laïcité et égalité*

Les PEP se définissent comme des opérateurs de la transformation sociale et du décroisement des politiques publiques au cœur des territoires. Toutes leurs actions ont pour finalité de faire reculer les injustices sociales. Dans cette optique, les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices : solidarité, laïcité et égalité. Ces valeurs sont une boussole pour mettre en évidence les insuffisances voire les impasses de l'organisation néolibérale et d'en contrer les effets les plus dévastateurs.

Au niveau national, les liens entre l'ensemble des associations PEP permettent de transférer les compétences pour porter un projet d'une association à une autre.

Résolument engagé en faveur de l'école inclusive, le mouvement des PEP fait de la scolarisation, dont celle des enfants et adolescents en situation de handicap, le point de départ d'une société d'égalité des droits et des chances. **Nous revendiquons pour tous l'appartenance à une société commune, inclusive, garantie par un égal accès aux droits fondamentaux dont le premier est bien l'éducation, et par conséquent la scolarisation.**

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire et du mouvement d'éducation populaire, Les PEP, grâce à 8.000 bénévoles, accueillent 1.300.000 enfants, adolescents, adultes et leurs familles, comptent 24.000 salariés, disposent de plus de 1.200 établissements, services et dispositifs et gèrent près de 1 milliard d'euros d'activité.

Dans le territoire du Rhône, l'association Les PEP 69 / Métropole de Lyon (Les PEP 69/ML) est créée le 26 mars 1924. En 2019, elle fusionne avec l'Œuvre Laïque de Perfectionnement Professionnel du Rhône (OLPPR), association elle-même créée en 1951 à l'initiative de Maria Dubost. Au 1er janvier 2023, elle absorbe l'association du Centre Bossuet, intégrant ainsi 2 nouvelles structures : le CMPP Bossuet et le Sessad Bossuet.

Les PEP 69/ML représentent aujourd'hui près de 2000 usagers et familles, accompagnés et 430 salariés.

En 2024, l'association a célébré son centenaire, à travers plusieurs évènements qui ont mis en lumière son engagement, en particulier auprès des publics déficients visuels à travers une exposition et une conférence, dans le domaine de la protection de l'enfance et dans le secteur médico-social, avec la production de plusieurs capsules vidéo, et l'organisation d'une journée associative autour du pouvoir d'agir des associations dans l'évolution des politiques publiques.

L'association gère plusieurs établissements et services dans les champs de la protection de l'enfance (internats sociaux et services d'accompagnement de mineurs non accompagnés), de l'action médico-sociale (dont l'action médico-sociale précoce, l'accompagnement de jeunes ou adultes avec troubles du comportement, TND, déficiences sensorielles, handicaps rares ...) et des politiques éducatives et sociales de proximité :

- Deux Internats sociaux scolaires,
- Un service d'accueil pour mineurs non accompagnés (SAMNA), un service d'accompagnement (PASS'MNA)
- Un Centre d'action médico-social précoce (CAMSP) Déficiences sensorielles, et un Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) Réseau Sens,
- Un Centre Médico Psycho Pédagogique (CMPP) et un SESSAD spécialisé Troubles Sévères du langage
- Un Institut médico éducatif (IME) et un Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD),
- Trois dispositifs intégrés des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (DITEP) intégrant trois ITEP, trois SESSAD, trois unités d'internats en hébergement séquentiel, deux PCPE CAP et une Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS)
- Un Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (S3AS),
- Un Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTR DV),
- Une Équipe Relais Handicaps Rares (ERHR) Auvergne Rhône-Alpes,
- Un Institut de formation pour Masseurs Kinésithérapeutes déficients visuels (IFMK DV),
- Un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) Pépilou, accueillant de jeunes enfants malades et/ou en situation de handicap en mixité,
- Un centre de formation,
- La Communauté 360 du département du Rhône et de la Métropole de Lyon.
- Un dispositif d'appui à la mobilité internationale et un dispositif de mentorat.

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

AGREMENT

Suite à un arrêté du 10 mars 2022, les deux S3AS (site rue de France et site rue de la Baisse) ont fusionné administrativement de la manière suivante :

- Un service principal : S3AS Villeurbanne (ancien SAAAS Rue de la Baisse)
- Un service secondaire, rattaché au premier : S3AS Cité Pellet Rue de France (ancien SAAAS Cité Pellet)

Le S3AS est autorisé pour une capacité totale de 153 places (72 places pour le service principal et 81 places pour le secondaire). Ses conditions d'organisation et de fonctionnement sont définies par les articles D. 312-111 à D. 312-122 du Code de l'Action Sociale et des Familles qui précisent notamment que peuvent être créés des « services d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à la scolarisation apportant, d'une part, l'ensemble des moyens de compensation du handicap, de développement de la vision fonctionnelle, d'apprentissage des techniques palliatives, d'autre part, les soutiens pédagogiques adaptés et assurant la mise à disposition des matériels et équipements spécialisés ».

Dans le cadre du CPOM associatif signé en 2018, trois places ont été affectées au S3AS afin de poursuivre un accompagnement auprès des jeunes de plus de 20 ans dans le cadre de leur projet scolaire (poursuite des études), professionnel (insertion et maintien dans l'emploi) et social (vie autonome et citoyenne).

PRESENTATION DES LOCAUX

Le S3AS est installé dans deux locaux, situé à 800m l'un de l'autre :

- S3AS de Villeurbanne au 26 rue de la Baisse à Villeurbanne
- S3AS Cité Pellet Rue de France au 32 Rue de France à Villeurbanne, dans des locaux mis à disposition par la région, au sein de la Cité Scolaire René Pellet (CSRP).

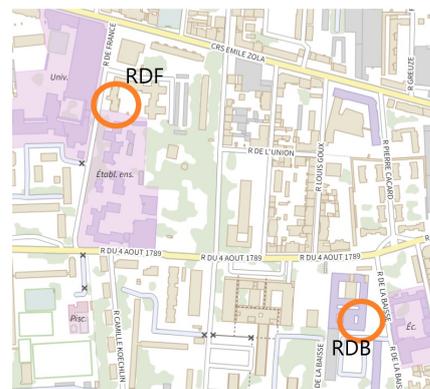
Les deux équipes du S3AS sont également à proximité du CTRDV¹ et du CAMSP SENSORIEL avec lesquels elles travaillent en étroite collaboration.

Le site Rue de la Baisse est composé essentiellement de bureaux partagés, d'une salle d'attente, une salle pour accueillir les jeunes et famille et d'une grande salle de réunion.

Le site Rue de France, accueillant davantage de public, dispose en plus des bureaux individuels ou partagés, de plusieurs salles d'activités (psychomotricité, musique, éducative, atelier gestuelle adaptée...).

Points faibles :

- L'organisation en deux sites ne facilite pas les interactions et le travail pluridisciplinaire entre les deux équipes et aucunes des deux salles de réunion ne permet d'accueillir de manière satisfaisante l'ensemble des deux équipes.



¹ Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle

- Les locaux sont vétustes (infiltrations d'eau, isolation thermique...) et vieillissants.
- Seul le site RDF dispose de 4 places de parking, ce qui est insatisfaisant (flotte de 11 véhicules, stationnement difficile ou payant dans le quartier).

PRINCIPAUX AXES DU PROJET / MISSIONS

Comme tout SESSAD la mission du S3AS est d'étayer la scolarisation, la formation, la socialisation et l'insertion professionnelle des jeunes suivis, en proposant des accompagnements adaptés à leurs besoins de compensation en termes de déficience visuelle, en tenant compte de leur âge, et en collaboration avec leur famille, leur lieu de scolarisation, et leur environnement social, et de leurs troubles associés.

L'APPUI A LA SCOLARITE :

- Intervention d'enseignants spécialisés, mis à disposition par l'éducation nationale, auprès de l'élève, auprès de l'enseignant de la classe, et des AESH²
- Mise en lien avec le CTRDV pour l'adaptation des documents,
- Aide à l'utilisation des adaptations informatiques (apprentissage du clavier, Zoomtext, synthèse vocale...),
- Adaptation à la déficience visuelle des programmes d'EPS ou des activités sportives extra-scolaire
- Proposition de recommandation et mise en place de rééducations orthoptiques de la vision fonctionnelle et de rééducations orthophonique
- Atelier gestuelle adaptée afin de travailler la motricité fine et le développement du touché
- Intervention sur le temps périscolaire et la demi-pension, sensibilisation de la communauté éducative à la déficience visuelle,
- Accompagnement à l'orientation scolaire ou professionnelle (choix formation, recherche de stage...).

L'APPUI A L'ACQUISITION DE L'AUTONOMIE :

- Intervention en activité de la vie journalière et en locomotion en collaboration avec le CTRDV,
- Soutien psychologique, suivi en psychomotricité,
- Organisation de séjours éducatifs hors temps scolaires ou de regroupement autour d'activités,
- Rééducation orthoptique, afin de favoriser l'utilisation des capacités visuelles dans le quotidien,
- Accompagnement des jeunes et des familles dans les démarches administratives
- Accompagnement des jeunes majeurs dans l'exercice de leurs droits et dans leurs projets d'insertion sociale et professionnelle.

² Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap

LES PUBLICS ACCOMPAGNES

PRESENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNES

Le public accompagné par le S3AS est âgé de 6 à 20 ans, il est composé essentiellement de jeunes scolarisés du primaire à l'université ; qu'ils soient inscrits dans leur établissement scolaire de secteur dans le Rhône ou à la Cité Scolaire René Pellet. Les jeunes accompagnés peuvent également être en formation professionnelle ou en recherche d'emploi.

A l'origine, le S3AS RDF n'accompagnait que les jeunes déficients visuels scolarisés à la Cité Scolaire René Pellet, mais depuis quelques années, afin de s'adapter aux parcours des jeunes et de s'assurer qu'ils bénéficient toujours d'un accompagnement médico-social, cette équipe accompagne également des jeunes qui :

- Poursuivent leur cursus scolaire dans un autre établissement scolaire du Rhône (Lycée Brossolette ou établissement de secteur). L'accompagnement par RDF se fait par défaut de place au RDB, qui prenait le relai habituellement.
- S'inscrivent dans des parcours d'insertion professionnelle (recherche ou entrée dans l'emploi).

ORIGINE GEOGRAPHIQUE :

	Sectorisation des admissions réalisées			Sectorisation de l'ensemble des personnes accompagnées au 31/12			
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Suivi des 3ans	Total
Métropole de Lyon	16	7	23	97	40	24	161
Autres villes du Rhône	1	1	2	12	16	7	35
Ain	1	2	3	2	3	2	7
Isère	1	4	5	3	9	3	15
Loire				1	1	1	3
Drôme - Ardèche		2	2		2		2
Les 2 Savoies				2	1	1	4
Autres départements							
TOTAL 2024	19	16	35	117	72	38	227
2023	10	8	18	108	62	35	205

La répartition géographique évolue peu : majoritaires sur la métropole et de moins en moins nombreux sur les départements limitrophes. Il y a presque deux tiers de garçons accompagnés pour un tiers de filles.

REPARTITION DES JEUNES PAR AGE :

	Age des jeunes accompagnés de l'effectif au 31/12					Total
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 17 ans	18 à 19 ans	20 ans et +	
Garçons	33	48	20	15	1	117
Filles	26	26	10	9	1	72
Suivi des 3ans	2	6	2	4	24	38
TOTAL 2024	61	80	32	28	26	227
2023	59	70	26	28	22	205

	Age des jeunes accompagnés admis dans l'année				Total
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 18 ans	19 ans et +	
Garçons	9	8		2	19
Filles	6	7	1	2	16
TOTAL 2024	15	15	1	4	35
2023	12	4	2	0	18

Age des jeunes sortis dans l'année					
6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 17 ans	18 à 19 ans	20 ans et +	Total
	2	1		1	4
			1	7	8
0	2	1	1	8	12

La tranche des collégiens reste la plus fortement représentée ; les admissions se situent toujours majoritairement sur les tranches primaires et début du collège, mais de plus en plus de jeunes arrivent tardivement dans le service.

Dans le cadre du suivi des 3 ans, ce sont essentiellement des jeunes de +18 ans pour qui l'accompagnement S3AS s'est terminé du fait de leur âge.

REPARTITION DES JEUNES PAR TYPE DE DEFICIENCES ET PATHOLOGIES :

Le S3AS étant spécialisé dans la déficience visuelle, tous les jeunes qui y sont orientés initialement ont à titre principal une déficience visuelle (ce qui peut ensuite évoluer). Des jeunes présentent d'autres troubles associés (référéncés ci-dessous uniquement ceux diagnostiqués).

Répartition de l'ensemble des jeunes accompagnées au 31/12 par catégorie en fonction des déficiences						
	Déficiences intellectuelles	Autisme - TED	Troubles du psychisme	Troubles du langage et des apprentissages	Déficiences auditives	Déficiences visuelles
à titre principal		1			4	184
à titre associé	5	5	2	19	5	5
	Déficiences motrices	Déficience métabolique	Cérébro-lésions	Polyhandicap	Troubles du comportement et de la communication	Autres déficiences
à titre principal						
à titre associé	3	13	5		3	

*Ce tableau n'inclue pas les jeunes qui sont dans le suivi des 3 ans.

Répartition des jeunes accompagnés au 31/12 selon leur type de déficience visuelle								
Acuité visuelle			Pathologies					
<1/10è	1 à 4/10è VP normale	1 à 4/10è VP altérée	Autres	Rétiniennes	Glaucomes	Neurologiques	Troubles de la réfraction	Anomalies du segment antérieur
71	8	99	11	103	6	66	17	28

*Ce tableau n'inclue pas les jeunes qui sont dans le suivi des 3 ans.

EVOLUTION DE LA POPULATION

En 2024 le service a accompagné (file active) : 239 jeunes (tout comme en 2023) dont :

- 170 en Liste Haute Intensité d'Accompagnement (HIA), (168 en en 2023)
- 35 en Liste Basse Intensité d'Accompagnement (BIA), (29 en 2023)
- 34 en suivi des trois ans (42 en 2023)

Pour les jeunes ayant changé de statut en cours d'année, est comptabilisé uniquement le statut occupé durant la plus longue période de l'année.

Sur l'année 2024, le service a accompagné presque autant de jeunes qu'en 2023. L'effectif au 31/12/2024 est par contre plus haut qu'en 2023, il revient à la normale par rapport aux années précédentes (2024 : 227 jeunes ; 2023 : 205 jeunes ; 2022 : 226 jeunes). La fin d'année 2023 avait été particulière du fait :

- De nombreux sortants du suivi des 3 ans : orientations effectives en secteur adulte DV (SAVS³, FIDEV⁴, ERSP⁵)
- Des sortants en fin d'année civile (déménagement et relai par un autre service médico-social)

³ Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

⁴ Formation Insertion et Réadaptation pour Déficiants Visuels

⁵ Etablissements et Services de Réadaptation Professionnelle

- Des admissions en attente (6 sont programmées sur le début d'année 2024).

Depuis quelques années, nous constatons une augmentation des enfants scolarisés en primaire qui ont des difficultés aux niveaux de l'apprentissage de la lecture et des mathématiques, voire sur la posture « d'élève ». En entrant dans une démarche d'inclusion, le S3AS permet à des enfants qui, avant, étaient orientés systématiquement à la Cité Scolaire René Pellet de s'inscrire plus encore dans leur environnement en restant dans leur école de quartier. Le S3AS adapte les accompagnements en proposant des séances de remédiations cognitive, des activités centrées sur la vie quotidienne mais aussi de la relaxation, médiation musicale...

Au niveau des troubles, nous observons de plus en plus de pathologies d'origine neurologique, avec des jeunes ayant des troubles associés. Le pôle médical du S3AS a été renforcé avec l'arrivée d'un médecin neuropédiatre en 2023 (en vue du départ de la pédiatre) afin de pouvoir répondre à l'ensemble des besoins spécifiques de chaque jeune et assurer une coordination médicale avec l'ensemble des acteurs.

SCOLARITE

En décembre 2024, pour les jeunes en suivi haute et basse intensité d'accompagnement :

- La majorité des jeunes accompagnés par le S3AS sont en formation (trois jeunes sont en cours d'élaboration d'un projet professionnel, un dans l'emploi et deux en rupture).
- 63 jeunes sont scolarisés à la Cité Scolaire René Pellet (4 de moins qu'en 2022); contre 104 en établissement de secteur
- 16 jeunes sont en études supérieures

Pour les jeunes en suivis des 3 ans, 20 jeunes poursuivent leur formation (primaire à études supérieures), 13 jeunes sont en situation de travail (recherche d'emploi ou en situation d'emploi). Ces données sont à l'équilibre comparé à 2023.

SCOLARISATION INDIVIDUELLE			
Type de scolarité	Nombre de jeunes de l'effectif au 31/12	Dont ceux bénéficiant d'un dispositif ULIS	Nombre de jeunes du suivi des 3 ans
Primaire	63	1	2
Collège	56	7	4
Lycée Général	9	1	2
Lycée Pro	39	6	1
Études supérieures	16		11
Formation professionnelle (CFA, CRP, organisme...)			

La Cité Scolaire René Pellet bénéficie d'une équipe pédagogique spécialisée dans la déficience visuelle pour :

- L'ensemble du primaire
- Quelques enseignements du secondaire
- Les cours de braille et d'informatique adaptée.

Elle fournit également les supports de travail adapté.

Les jeunes scolarisés en établissement de secteur, sont accompagnés, au niveau pédagogique, par les enseignants spécialisés mis à disposition du S3AS, l'orthopédagogue, des ergothérapeutes libéraux avec lesquels le S3AS conventionne ou les éducateurs spécialisés, selon les situations et les besoins.

Du fait de leur déficience visuelle, certains jeunes n'ont pas accès à la lecture « en noir », même sous format agrandi ; ils utilisent dans ce cas le braille. Certains jeunes utilisent aussi quotidiennement les 2 supports. En 2024, nous n'avons pas de jeune qui lit uniquement sous forme audio (mais ce support est utilisé en complément pour de nombreux jeunes pour diminuer la fatigue visuelle et liée à la concentration).

Support de lecture principal	
Noir	Braille
146	43

Pour les jeunes « noiristes », il est nécessaire de leur fournir des supports de travail agrandis, plusieurs possibilités pour cet aménagement scolaire, cumulables selon les besoins et le niveau d'autonomie :

- Supports agrandis (livres scolaires, littérature, tout autre support utilisé en classe) : ils sont réalisés par le service de transcription du CTRDV ou par les enseignants de classe (quand il s'agit de feuilles photocopées à passer d'un A4 à un A3).
- Utilisation de matériel de grossissement : téléagrandisseur, longue-vue, souris-scanner...
- Utilisation de matériel informatique : ordinateur, tablette ; qui nécessite que les enseignants transmettent leurs cours + devoirs sur une clé USB.

L'accès à la lecture du tableau reste un point crucial pour les jeunes déficients visuels. L'aide humaine est souvent indispensable dans ce cas (copie, lecture), ce qui explique que 82% des jeunes du service bénéficient d'une AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) mutualisée ou individualisée s'il y a d'autres besoins (23% des jeunes du service). La mise à disposition d'une tablette en classe est un outil intéressant, malheureusement pas fourni à ce jour en MPA si le jeune dispose déjà d'un matériel numérique autre.

Pour les jeunes brailistes, le passage à l'outil numérique braille est rapidement envisagé, dès les bases de lectures braille consolidées. En effet, il facilite le quotidien du jeune (outil moins lourd et encombrant que la Perkins + les feuilles brailles) mais aussi le travail des enseignants de classe (possibilité de lecture du travail fait sur un écran ajouté pour les blocs-notes braille ou lecture directement sur PC pour les pages braille).

La pertinence d'utiliser un de ces outils (ordinateur classique ou braille, tablette...) est évaluée conjointement entre les enseignants spécialisés (de la Cité Scolaire René Pellet ou ceux du S3AS), le jeune et sa famille et au besoin, l'orthoptiste du S3AS ou un ergothérapeute du CTRDV. Une demande de MPA est ensuite réalisée avec la famille. Le temps que le jeune soit doté de son MPA (entre 1an et 1,5 ans d'attente), l'apprentissage débute avec un prêt de matériel par la Cité Scolaire ou par le S3AS selon les situations.

INSERTION PROFESSIONNELLE

L'action concerne les collégiens de 3^{ème}, les lycéens en formation professionnelle en 1^{ère} et terminale, en recherche de stages, en poursuite d'études, susceptibles de quitter la scolarité et ceux qui entrent dans la vie professionnelle. En décembre 2024, cela concerne 45 jeunes.

L'insertion professionnelle comprend également le travail sur l'insertion sociale et citoyenne, en permettant de préparer les jeunes à leur sortie de la scolarité, les accompagner dans leur autonomie en vue de l'insertion scolaire, universitaire, professionnelle, et sociale.

Cet accompagnement peut se présenter sous la forme :

- D'entretiens individuels : afin de déterminer les besoins et les demandes, réfléchir sur l'orientation, aider le jeune à se projeter dans son insertion scolaire ou professionnelle et le soutenir dans l'élaboration et la réalisation de ses projets.
- D'accompagnements pour la recherche et la présentation sur des lieux de stages ou des lieux de formation.
- D'informations sur leurs droits et sensibilisation sur les différents organismes (MDPH, CAF, CPAM⁶, etc.)

Parmi les 24 jeunes sortants du service en 2024 (haute et basse intensité d'accompagnement et suivi des 3 ans), 4 jeunes sont en situation d'emploi en milieu ordinaire, 1 en recherche d'emploi et 17 en formation professionnelle (cf. tableau page 15).

⁶ Maison Départementales des Personnes Handicapées, Caisse d'Allocations Familiales, Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Un groupe de travail « Insertion sociale et professionnelle » est actif au sein du S3AS, il est composé des deux assistantes de service social, de la coordinatrice de parcours, d'une éducatrice spécialisée et d'une psychologue.

FILE ACTIVE – INTENSITE D'ACCOMPAGNEMENT – LISTE D'ATTENTE

Le service propose différentes modalités d'accompagnement en prenant en compte les besoins des jeunes et les attentes des familles. Le jeune peut être accompagné en « haute intensité », en « basse intensité » ou en « suivi des trois ans » lorsqu'il sort du service. Un jeune peut passer d'une modalité à l'autre en fonction de l'évolution de sa situation et/ou de son handicap. Ces différentes modalités d'accompagnements font suite à la nécessité de travailler en file active, et de pouvoir apporter une réponse au plus proche des besoins des jeunes, ainsi avec trois modalités d'accompagnement le service s'assure d'apporter une réponse à un plus grand nombre de jeunes.

L'ACCOMPAGNEMENT HAUTE INTENSITE :

Cet accompagnement est proposé à des jeunes considérés comme prioritaires. Ils bénéficient d'au moins d'un accompagnement par semaine (pédagogique, éducatif, rééducatif). Un Projet Individuel d'Accompagnement (PIA) est rédigé en collaboration avec la famille et le jeune en début d'année. Ce PIA identifie les besoins du jeune et les objectifs fixés pour l'année. En fin d'année, une évaluation est faite du projet d'accompagnement.

L'ACCOMPAGNEMENT BASSE INTENSITE :

L'accompagnement en basse intensité se décide lors d'une réunion de préparation du PIA. Les modalités du suivi en basse intensité sont élaborées avec le jeune et sa famille en présence de l'éducateur coordinateur et de la direction. Chaque jeune garde un référent, qui a la responsabilité de prendre contact au moins deux fois par an avec chaque jeune pour vérifier si des besoins émergent. Le jeune peut solliciter l'éducateur à tout moment. Une réunion en cours d'année permet de faire le point en équipe sur ces jeunes et leurs besoins.

LE SUIVI DES TROIS ANS :

Pour les jeunes qui ne sont plus notifiés ou dont l'acuité visuelle ne correspond plus à l'agrément, le S3AS a mis en place le suivi des trois ans qui vient baliser la sortie du jeune durant au moins trois ans. Les professionnels en charge de cette mission s'assurent que le jeune est bien inscrit dans son environnement et que les relais du service sont mis en place.

FILE ACTIVE :

- Files actives annuelles

File active annuelle			
Nombre des situations en cours au 01/01 année N	Admissions	Sortants	Total file active
204	35	12	239

	File active HORS suivis des 3ans	File active AVEC suivis des 3ans
2022	204	245
2023	197	239
2024	205	239

- Files actives mensuelles

File active moyenne mensuelle	
Capacité autorisée en places ambulatoire	Nbre de jeunes accompagnés dans le trimestre
153	214
153	219
153	232
153	227
Moyenne	223
Taux file active	1,45751634

LISTE D'ATTENTE :

Nous avons une liste d'attente de 6 jeunes au 31 décembre 2024 (ainsi que 2 notifications sans contact familles et deux familles en attente de leur notification d'orientation), il est prévu début 2025 4 admissions.

Les jeunes sur liste d'attente sont en établissement de secteur et donc ayant besoin de l'accompagnement de l'équipe RDB ; les jeunes scolarisés à la Cité Scolaire René Pellet sont tout de suite accompagnés par l'équipe RDF dès réception de leur notification et demande de la famille.

Les jeunes sur liste d'attente peuvent bénéficier d'intervention ponctuelles (préconisation, mise en place d'outils de compensation, transcriptions du CTRDV...). Ces premiers contacts nous permettent également de repérer les situations prioritaires.

FLUX DE LA POPULATION :

- Entrants :

Le service a fait plus d'admission en 2024 qu'en 2023 (pour un nombre supérieur de notifications reçues), car certaines familles ont reçu tardivement leur notification. Habituellement, la majorité des jeunes sont admis en début d'année scolaire (juillet ou septembre), mais de plus en plus d'admissions se font au cours de l'année, notamment avec l'équipe RDF où des jeunes arrivent en cours d'année à la CSRP.

Les plus jeunes admis dans le service ont majoritairement déjà un parcours dans le secteur médico-social, ce qui est moins le cas pour les jeunes un peu plus grand.

Procédures d'admission de l'année						
Nombre de notification reçues	Nombre de contact famille	Nombre d'admissions			Refus d'admission	
		Garçon	Fille	Total	Par l'ESMS	Par les parents
45	43	19	16	35	0	0

Pour rappel, total des notifications reçues en n-2 : 32 n-1 : 31

- **Sortants / durée :**

Durées d'accompagnement dans l'ESMS			
Jeunes accompagnés de l'effectif au 31/12		Jeunes sortants durant l'année civile	
< 1 an	28	< 1 an	
> 1 an et < 2ans	21	> 1 an et < 2ans	
> 2 ans et < 3ans	24	> 2ans et < 3ans	
>3 ans et <4 ans	22	>3 ans et <4 ans	1
> 4 ans et <5 ans	21	> 4 ans et <5 ans	
> 5 ans et < 6 ans	20	> 5ans et < 6 ans	1
> 6 ans	89	> 6 ans	10
	227		12

Durée Moyenne en jours	
Nombre total de sortants	Durée totale en jours calendaires
12	35 387

- **Parcours :**

Provenance des personnes accompagnées admises dans l'année	
CAMSP	7
SESSAD	11
Autre Établissement médico-social	2
Sans accompagnement médico-social	15
Provenance non connue	0

	Situation des sortants		
	Garçons	Filles	Total
emploi milieu ordinaire	2	1	3
emploi secteur protégé			0
poursuite Formation professionnelle	5	1	6
réorientation ESMS	1		1
recherche d'emploi /mission locale	1		1
situation de rupture sociale			0
sans solution (connue)			0
autres		1	1
Totaux	9	3	12

SUIVI DES 3 ANS

Depuis la signature du CPOM en 2018, le service bénéficie de 3 places supplémentaires afin d'assurer le suivi des 3 ans.

Le suivi des 3 ans est défini par l'article **D312-122 du CASF (établissements et services prenant en charge des enfants ou adolescents atteints de déficience visuelle grave ou de cécité)**: « L'établissement ou le service assure l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle de l'adolescent à sa sortie. Afin d'apporter son appui au jeune et à sa famille, en liaison avec les services administratifs et sociaux compétents auxquels il

ne se substitue pas, il apporte son concours aux démarches nécessaires pour faciliter l'insertion professionnelle et l'insertion sociale. Cet accompagnement est poursuivi sur une durée minimum de trois ans. »

Sur l'année 2024, 38 jeunes ont bénéficié du suivi des 3 ans. La majorité des jeunes accompagnés ont plus de 20 ans, le suivi s'étant mis en place avec la fin de leur notification d'orientation à 20 ans. Un contact (téléphonique ou mail) est fait tous les trimestres pour les jeunes en « veille » ou tous les mois pour ceux bénéficiant d'un accompagnement plus rapproché.

Il est parfois nécessaire, pour certains jeunes, de prolonger ce suivi d'une année supplémentaire car les besoins et/ou demandes arrivent tardivement (par exemple nous sommes sollicités pour accompagner un jeune vers les dispositifs d'insertion vers l'emploi à la fin de ces études supérieures).

Les jeunes sortant du service pour être accompagnés par un autre service médico-social spécialisé dans la DV ne bénéficient pas de ce service (pour éviter un doublon).

En 2021, une nouvelle organisation du suivi des 3 ans a été mise en place, commune aux 2 équipes. Quatre professionnelles (la coordinatrice de parcours, les deux assistantes de service social et une éducatrice spécialisée) se répartissent la référence des jeunes en fonction de leurs besoins principaux. Un temps de réunion est prévu une fois par trimestre pour faire le point sur les contacts effectués et les accompagnements à mener. Depuis septembre 2023, l'éducatrice spécialisée s'est temporairement retirée du suivi afin d'assurer le remplacement partiel d'une éducatrice spécialisée en congé parental partiel.

	Situation des jeunes en suivi des 3 ans au 31/12			
	Avec ESMS	Sans ESMS	Total 2024	Total 2023
Poursuite scolarisation (primaire-collège-lycée)	3	6	9	10
Poursuite études supérieures		11	11	7
Recherche d'emploi		3	3	4
En cours d'emploi		10	10	10
Rupture sociale		4	4	1
Autres	1		1	3
Totaux	4	34	38	35

L'ACTIVITE

Le **service était ouvert 212 jours** en 2024, dont 9 samedis et un dimanche :

- Un bilan éducatif
- Un séjour weekend
- Deux samedis pour l'organisation du séjour Paralympiques
- Deux matinées familles (lunettes de sensibilisation et Olympiades)
- Une matinée de PIA (pour les familles qui ne sont pas disponible en semaine)
- Participation à la porte ouverte de la CSRP
- Matinée associative

La **procédure de comptabilisation des actes** n'étant pas harmonisée sur le territoire, il est à noter que le S3AS du Rhône compte les actes de la manière suivante :

- Un accompagnement compte pour un acte, quel que soit sa durée (avec un minimum de 20min)
- Le temps de trajet ne comptabilise pas d'acte à lui seul s'il est en lien avec un temps d'accompagnement du professionnel (ex : un enseignant spécialisé se rend dans une école pour une séance d'informatique, le temps de trajet et le temps avec le jeune forme un acte)
- Un transport sera comptabilisé comme un acte si le professionnel assure juste le déplacement (ex : un éducateur spécialisé amène un jeune depuis son domicile au service pour qu'il puisse participer au groupe sport avec le professeur de sport).
- Les temps de préparation et rédaction ne sont pas à ce jour comptabilisés dans l'activité
- Les échanges téléphoniques sont considérés comme des actes directs lorsqu'ils durent plus de 20min et qu'ils ne relèvent pas de questions organisationnelles (ex : gestion de planning).

DONNEES CHIFFREES DES USAGERS

Activité par type d'accompagnement		
	Nbre d'actes 2023	Nbre d'actes 2024
Accompagnements individuels (séances + bilan)	4583	4797
Réunions (ESS, PIA, rencontres, échanges téléphoniques de + 20min...)	1252	1158
Sensibilisation en classe	11	35
Accompagnements de groupe (dont séjour)	561	648
Action collectives auprès des familles	6	3
Totaux	6413	6641

L'activité par type d'accompagnement remonte à la normale pour le service (l'activité 2023 avait été plus basse du fait d'un plus grand absentéisme des professionnels en 2023).

DONNEES CHIFFRES DES PROFESSIONNELS

Activité par type de catégories professionnelles								
Catégories professionnelles	Actes directs 2023	Total actes 2023	Total actes 2024	Actes directs 2024	Actes indirects 2024	Transport		ETP présent au 31/12
						Heures	ETP	
Éducateurs spécialisés	2394	6448	4933	2181	2752	517:00	0,39	7,6
Chargée d'insertion pro.	181	732	691	190	501	32:40	0,03	0,9
Assistante de service social	158	461	636	256	380	2:00	0,00	1
Éducatrice technique spécialisé	344	534	525	329	196	11:15	0,01	0,8
Orthopédagogue	241	343	337	232	105	1057:15	0,09	0,7
Enseignants spécialisés	1656	2070	1836	1552	284	55:55	1,22	4
Professeur d'EPS	211	403	396	247	149	3:30	0,04	1
Médecins	72	117	97	63	34	0:00	0,00	0,15
Infirmière	95	247	218	98	120	276:00	0,01	0,5
Orthoptistes	588	1015	839	526	313	0:00	0,21	1,1
Orthophonistes	325	498	500	365	135	257:45	0,00	0,75
Psychomotriciennes	711	1023	936	683	253	106:00	1,19	1,93
Psychologues	714	1269	1125	678	447	3:25	0,08	2,16
Administratif et direction	140	197	226	153	73		0,00	2,6
Libéraux conventionnés	141	141	95	95				
Totaux	7981	15498	13390	7648	5742	2322:45	3,28	25,19

ETP Transport			
2021	2022	2023	2024
2,18	2,37	2,34	3,28

L'ETP Transport est la valorisation du temps passé par les professionnels pour réaliser les trajets et transports vers les lieux d'intervention en milieu ordinaire (revalorisation suivant l'équivalent temps plein de chaque catégorie professionnelle).

Le nombre d'actes total en 2024 est inférieur à 2023, ceci s'explique en grande partie par :

- Des congés parentaux partiels non remplacés
 - L'absentéisme en 2024 (nombreux arrêts maladie, congé maternité, parental et temps de formation).
- Même si certains professionnels ont pu être remplacé (notamment sur les congés maternité et parental à temps plein), le temps d'accueil et de formation des professionnels remplaçants ne permet pas toujours de maintenir une activité équivalente.

Nous constatons également que les professionnels notent moins les actes indirects (petits appels téléphoniques, rédaction de mail, les temps de préparation...) car noter les actes dans Médiatèame est chronophage (lenteur du logiciel et des connexions internet).

Concernant les actes directs, plusieurs remarques sont à pointer :

- Educateur spécialisé : deux 0,2 ETP ne sont pas remplacé depuis janvier 2024 pour l'un et novembre pour l'autre
- Orthoptistes : un 0,45 ETP est vacant depuis juillet 2024
- Temps de déplacement : il est en forte augmentation pour deux raisons : l'augmentation de la circulation dans la métropole et les professionnels plus attentifs dans le remplissage de cette donnée dans Médiatteam).

	Capacité autorisée en places	Taux file active	Nbre de personnes accompagnées	Nbre d'actes (directs et indirects)
Activité contractualisée et/ou prévisionnelle	153	1,3	153	11900
Activité réalisée totale	153	1,56	239	13390
Activité HIA et BIA	150	1,37	205	
Activité suivi des 3ans	3	11,33	34	

*Ce tableau inclut les jeunes qui sont dans le suivi des 3 ans.

LES ACTIVITES RECURRENTES

ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS / COORDINATEURS

La mission des éducateurs spécialisés est double :

- Une mission de coordination : les éducateurs font le lien entre les jeunes et leur famille, l'institution scolaire et les différents partenaires extérieurs. Après avoir préparé en amont la réunion de PIA (récolte des informations auprès des différents intervenants, entretiens avec les jeunes et leurs parents) et rédigé le document écrit du PIA, les éducateurs s'assurent de la mise en œuvre de celui-ci.
- Une mission éducative : Les accompagnements éducatifs individuels et /ou en groupe se déclinent en fonction des besoins particuliers de chaque jeune, sur différentes temporalités (pause méridienne, temps scolaires, temps libre, vacances...) et dans des lieux multiples (CSRP, écoles de secteur, domicile, quartier, lieux de séjours, centres sociaux, ...)

Deux missions supplémentaires ont été mises en place depuis 2024 :

- La coordination de parcours complexes pour deux éducateurs spécialisés, cette mission est encore en construction avec un processus de formation entamé en novembre 2024 pour une fin en juin 2025.
- L'instruction pour l'autonomie (IADV), un éducateur est formé et diplômé depuis septembre 2024.

Ces deux missions occupent une partie du temps de travail de ces trois éducateurs spécialisés.

DESCRIPTION DES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS : (QUELQUES EXEMPLES)

- Liens avec les familles : rencontres ponctuelles ou régulières, en fonction des besoins et des demandes, au domicile et/ou au service ; le nombre de rencontres est donc très fluctuant selon les familles. Elles sont rencontrées dans des cadres différents : domicile, ESS, PIA, admission dans le service, rendez-vous dans le service... Se rajoutent à ces rencontres des contacts téléphoniques et/ou mails réguliers.
- Parcours de vie : insertion sociale, professionnelle et réorientation. Un des objectifs est de préparer les jeunes à la suite de leur parcours afin d'éviter les ruptures : entretiens individuels, accompagnements divers vers d'autres structures spécialisées (scolaire ou ESMS) ou du droit commun (centre social, établissement scolaire, établissement de soins, service des impôts, FJT...), accompagnement à la mise en stage (établissement scolaire, ESMS ou professionnel), aide à l'accès aux droits... Un accompagnement autour de la construction du projet de vie est mené en se basant sur les principes de l'autodétermination des jeunes.

- Accompagnement scolaire : suivis occasionnels ou réguliers, en collaboration avec les enseignants de classe et du service (équipe RDB) : aide aux devoirs, aide humaine en EPS, intervention éducative en classe ou sur le périscolaire, journée d'intégration, participation aux ESS et réunions de pré-rentree ; mise en place de stages découverte / Duoday, soutien à l'apprentissage de l'outil informatique... Ils constituent également des temps d'échanges, permettent d'exprimer des ressentis et d'aborder des sujets dépassant le cadre scolaire, présentation du SAAAS et actions de sensibilisation à la déficience visuelle en classe et/ou pour l'ensemble des élèves d'un établissement scolaire. Rédaction de préconisations, avec le jeune et en lien avec l'orthoptiste, afin de communiquer sur les aménagements à mettre en place, les vigilances à avoir.
- Accompagnement dans les déplacements en lien avec les instructrices en locomotion du CTRDV : prise de relais, mise en place d'accompagnements ponctuels et/ou réguliers, pour favoriser les suivis et accompagnements, la socialisation et l'ouverture sur le monde.
- Depuis septembre, un éducateur est instructeur pour l'autonomie des personnes déficientes visuelles, (IADV). Il intervient à ce titre auprès des jeunes en orientation et mobilité; en collaboration avec les instructrices de locomotion du CTRDV.
- Accompagner le jeune dans la réalisation en autonomie des Activités de la Vie Journalière (cuisine, ménage, rangement, habillage, lacets, etc.) en lui permettant de découvrir et de se saisir des outils et techniques de compensation multisensorielles, en l'accompagnant à exploiter au mieux son potentiel visuel (quand cela est possible), en favorisant un travail sur l'organisation et la prise de confiance. Accompagnement en lien avec les ergothérapeutes du CTRDV en fonction des situations.
- L'éducateur IADV intervient à domicile pour l'accessibilité des lieux (cuisine, salle de bain...) et les lieux communs (buanderie partagée dans résidence universitaire) ainsi que sur le lieu de travail (adaptation du ou des postes).
- Ouverture et connaissance du monde : mise en place d'activités individuelles extérieures : bibliothèque ; prise de repère commerces (étiquetage, rayons, etc...) ; adaptation de jeux, accompagnement vers des activités culturelles et sportives, travail de sensibilisation des partenaires proposant des activités culturelles et sportives. Et également mise en place d'activités familiales extérieures, en lien avec les centres d'intérêts de la famille.
- Médiation musicale : La musique permet de mettre en éveil tous les sens et ainsi de rendre les jeunes plus réceptifs au monde qui les entoure en ayant plus confiance en eux et en rendant l'extérieur moins anxiogène. Peuvent être travaillés en médiation musicale : la confiance en soi, stimuler l'ouïe, développer le toucher, découvrir des instruments, favoriser l'expression, travailler sur la mémoire, s'ouvrir à de nouvelles musiques, faire du lien avec les apprentissages scolaires, favoriser la prise en compte de l'autre, explorer et exprimer ses émotions... Cet accompagnement reste un outil de médiation éducatif et non un cours à proprement parler. Cependant, cela s'avère être parfois un tremplin pour certains jeunes avant d'accéder à des cours en école de musique ou au conservatoire afin d'asseoir des bases musicales. Une éducatrice spécialisée est formée à cet accompagnement ; elle se charge de sensibiliser les futurs lieux d'accueil et de faire le lien sur les besoins spécifiques d'adaptation en lien avec la musique.
- Insertion professionnelle : les jeunes se retrouvant parfois démunis dans leurs recherches, l'équipe éducative se retrouve de plus en plus mobilisée pour les recherche de stage (3^{ème} et formation professionnelle CAP et BAC pro) et dans le cadre d'accompagnements à la vie professionnelle. Accompagnement des jeunes pour la rédaction du CV et lettre de motivation, contacter les potentiels lieu de stage, accompagner sur le ou les premiers rendez-vous en milieu professionnel.

DESCRIPTION DES ACCOMPAGNEMENTS COLLECTIFS :

- Accompagnement sur le temps périscolaire : à destination des enfants nécessitant un suivi particulier (troubles associés, manque d'autonomie...)
 - Primaire CSRP : de janvier à juin par groupe de 4 maximum, encadré par 2 éducateurs. Les conditions d'accueil ne permettant plus de faire ces accompagnements au sein de la cantine de la CSRP, ils sont organisés depuis 3 ans dans la cuisine Activités de Vie Journalière (dédiée aux jeunes) avec des repas préparés par le restaurant universitaire situé en face du service. C'est un temps qui permet de travailler l'autonomie à table (mise en place de compensations multi-sensorielles) et le lien avec les autres. Un temps éducatif est ensuite proposé en salle d'activité (jeux collectifs, médiation musicale...).
 - Accompagnement sur temps de la cantine pour travailler : la gestion des couverts, du contenu de l'assiette, la relation aux aliments/textures.
 - Interventions auprès de l'enfant et de ses camarades de classe pour favoriser et travailler la socialisation (temps de jeux réunissant l'enfant déficient visuel et des camarades de classe). Possibilité aussi d'accompagnement en individuel pour favoriser un temps de repos.

- Groupe découverte : À travers la découverte d'un produit de la vie courante, les objectifs sont d'enrichir le patrimoine sensoriel au niveau olfactif et gustatif, de travailler le toucher et les manipulations fines, et d'aborder les compensations multi-sensorielles. De mars à avril 2024, ce projet a concerné cinq jeunes du primaire (CP/CE1), sur le thème du chocolat.

- Groupes des mercredis après-midi : De janvier à juin 2024, un groupe de 4 enfants de CP/CE1 a été constitué pour découvrir des activités sportives, culturelles afin de les accompagner à une ouverture vers des structures de droits communs. L'accompagnement se déroule à partir de la prise du repas de midi jusqu'au goûter (travail sur l'autonomie, liens sociaux...). Afin de faire découvrir des activités, proche du domicile des jeunes pour qu'ils puissent réinvestir ces endroits avec leur famille. Découverte également des sports adaptés avec le Cécifoot.

- Séjours éducatifs : Les séjours permettent d'évaluer les besoins des jeunes dans les actes de la vie quotidienne, de travailler leurs capacités d'adaptation et la séparation avec le milieu familial. Des jeunes qui n'étaient jamais partis en dehors de leur famille ont ainsi pu en faire l'expérience. La relation de confiance établie au fil du temps avec l'équipe et la brièveté de ces séjours favorisent l'adhésion des enfants et de leurs parents à ce type de projet. Les contraintes organisationnelles, notamment l'obligation de mettre en place un veilleur de nuit, contraint l'équipe à se tourner vers les lieux d'accueil spécialisés, ne permettant pas de travailler autour des repas et avec une plus grande liberté de rythme. Deux séjours éducatifs ont eu lieu en 2024 :
 - Juin à Cluny en Saône et Loire : 10 jeunes de primaire : tandem sur la voie verte, accrobranche, visite d'une ferme équestre, restaurant.
 - Juillet aux Etables dans le Puy de Dôme : 11 primaires : piscine, visite d'une ferme pédagogique, chasse au trésor, veillée déguisée, balades.

LES REGROUPEMENTS DE L'ANNEE 2024 :

Regroupement	Objectifs généraux	Description	Nombre de jeunes
Bilans éducatifs	Observation des compétences des jeunes entrant dans le service	Déplacement, courses, confection du repas ou d'un gâteau pour les primaires, gestion du repas, jeux collectifs / bowlings, relation aux autres,	5 bilans en 2024 pour 16 jeunes
Groupe piscine	Participer à une activité en dehors du cadre familial	4 mercredis après-midis, repas du midi, séances à la piscine de Décines, goûter	3 enfants en primaire
Découverte sensorielle	Travailler l'oralité par le jeu	3 mercredis : jeux et activités autour de la bouche, visite d'une ferme avec une zoothérapeute	5 enfants primaires
Regroupement karting	Découverte de la sensation de conduite	Repas partagé, conduite de karting bi-place. Projet qui se poursuit en 2025	11 jeunes
Regroupement théâtre et cohésion de groupe	Favoriser l'expression des émotions, l'expression corporelle et orale ; stimuler la créativité Favoriser l'écoute des autres, le consensus	Exercices et jeux sur les émotions, création de scénettes, exercices d'improvisation animés par un jeune adulte déficient visuel Jeux de pistes basés sur la cohésion d'équipe	6 collégiens
Sortie à la ferme et jeux	Découverte du monde rural Développement des 5 sens	Visite de la ferme, dégustation de produits du terroir Jeux sur les 5 sens, découverte de dispositif de compensation	6 primaires
Sortie piscine	Prendre plaisir dans l'eau	Jeux	7 primaires
Journée pêche	Découvrir la pêche et la faune aquatique	Pique-nique, échange avec un pêcheur, activité pêche, observation	5 primaires
Journée OL Vallée	Gérer son budget en fonction des activités proposées	Préparation journée avec un budget dédié : choix repas et activités (bowling, mini-golf, jeux d'arcades)	13 jeunes
Regroupement Iloz	Jardiner	Jardinage et fabrication d'un mini-jardin	8 primaires

Les « villas » (soirée / nuitée / matin réalisés dans une villa appartenant aux PEP 69) ont dû être annulées par contraintes sanitaires.

CHARGÉE D'INSERTION PROFESSIONNELLE

La chargée d'insertion professionnelle accompagne les jeunes sur les questions :

- liées à l'orientation post 3^{ème} ou réorientation, (voire post 4^{ème} pour une orientation en 3^{ème} prépa métiers) et post –bac (informations, guidage voire accompagnement pour Parcoursup),
- d'insertion professionnelle pour les personnes en recherche d'emploi ou de formation complémentaire (à l'issue de leur cursus) : écoute, recueil des envies d'orientation, réflexion sur le concept de poste de travail et pas uniquement de métier, s'interroger sur le champ des possibles et des limites vis-à-vis du profil DV des jeunes et de leur capacité d'autonomie de travail, information sur les démarches professionnelles (inscription PE, CAP EMPLOI, Garantie Jeunes de la mission locale).

Elle a la référence des projets de quelques jeunes en haute intensité, à dominante sociale et professionnelle, avec la mise en place de suivi hebdomadaire et en charge une grande partie du suivi des 3 ans (contacts mensuels ou trimestriels selon les situations). Dans le cadre de ce suivi, en l'absence de PIA, quelques accompagnements s'appuient sur des « feuilles de route » avec des objectifs ciblés par le jeune et la référente (démarches à réaliser avant le prochain appel).

Compte-tenu des besoins émergent plus tardivement par certains jeunes (de par leur histoire de vie, du fait du cheminement plus long vis-à-vis de la prise en considération de leur handicap et des compensations à apporter), ils sollicitent un accompagnement assez conséquent sur le terrain (ESS, accompagnement de la

famille et du jeune sur la nécessité de reprendre un parcours de soins spécialisés en libéral, diagnostic à envisager pour troubles associés pressentis par la famille ou l'institution scolaire, accompagnement vers les prescripteurs, aux démarches administratives dont celles de la MDPH, sensibilisation à des besoins de compensation liés à la vie quotidienne).

Un important travail de mise en relation est réalisé avec les partenaires extérieurs comme les chargés de mission handicap, formation et insertion (MEDEF⁷, des CRCI⁸ et CMA⁹, Centre de Gestion, de la FIDEV, de la FAF¹⁰, HANDIRECT), les CFRP de Lyon et autres départements, les prescripteurs (Pôle EMPLOI, CAP EMPLOI, Missions locales), l'AGEFIPH, les entreprises, les associations et professionnels spécialisés sur les outils adaptés (formateurs de l'AVH¹¹, de l'UNADEV¹², de la FAF, de CECCIA et Eurobraille).

En 2025, elle a pour objectifs d'adapter l'offre de solutions et de réponses en développant les missions du suivi des 3 ans : concevoir ce service de suite comme une passerelle consolidée par des partenariats avec les acteurs du secteur adulte (faire appel à ces personnes plus systématiquement afin de sécuriser le parcours du jeune adulte et optimiser ses liens avec ces interlocuteurs privilégiés). Il ne s'agit donc plus de leur faire connaître ces professionnels « sur le papier » au moment du PIA de sortie mais d'institutionnaliser ce relais en leur proposant une rencontre. Ainsi, cet accompagnement de suite s'effectuera sur le terrain; il permettra d'optimiser la volonté du jeune à se mettre en lien avec d'autres professionnels du secteur adulte selon les axes de priorité de son projet de vie qu'il conduira au fil du temps.

ASSISTANTE DE SERVICE SOCIAL

L'assistante de service social accompagne les familles et les jeunes pour favoriser l'accès aux droits dans le champ de la compensation du handicap. Elle favorise par ses actions l'insertion sociale et professionnelle des jeunes adultes en lien avec l'équipe pluridisciplinaire et les partenaires.

L'assistante de service social accompagne les jeunes et les familles dans différents domaines administratifs, économiques, familiaux, ou relatifs à la santé, à l'orientation et à l'insertion professionnelle ou à la compensation du handicap. Elle peut être amenée à transmettre des informations ou à les orienter vers les services compétents ou les dispositifs adéquats :

- Information et ouverture des droits : montage de dossiers MDPH, actualisation des dossiers administratifs (dates de fin des notifications ...) ; accès au répit, vacances adaptées, loisirs, logement, études post bac ; démarches pour la réorientation vers d'autres services médico-sociaux, montage de dossier pour financement de matériel par des œuvres de bienfaisance ... Liens et travail collaboratif avec les partenaires des services extérieurs pour accompagner l'orientation des familles.
- Protection de l'enfance : transmission des situations de danger aux services compétents du Conseil Départemental, lien avec les organismes de l'aide sociale à l'enfance, échanges avec les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire vis-à-vis des situations complexes.
- Insertion sociale et professionnelle : accompagnement des jeunes dans la connaissance de leurs droits et dans leur projet d'insertion sociale, scolaire, professionnelle : travail autour de l'autonomie dans la vie quotidienne, présentation des différents dispositifs permettant un accompagnement ou une protection dans ce cadre (MASP¹³, mesures de protection). Accompagnement vers les structures adultes (FIDEV, SAVS...). Ces accompagnements s'adressent aux jeunes du service, en suivi admission ou en suivi des 3 ans.
- Soutien à la parentalité : accompagnement pour les familles fragilisées par le parcours de leur enfant.

⁷ Mouvement Des Entreprises de France

⁸ Commission Régionale de Conciliation et d'Indemnisation

⁹ Chambre des Métiers et de l'Artisanat

¹⁰ Fédération des Aveugles et Amblyopes de France

¹¹ Association Valentin Haüy

¹² Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels

¹³ Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé

ÉDUCATRICE TECHNIQUE SPECIALISÉE

L'éducatrice technique spécialisée, au travers de la gestuelle adaptée à la déficience visuelle a pour mission :

- Faire acquérir aux jeunes des savoir-faire et des compétences attendues dans les programmes d'arts plastiques de l'Éducation Nationale
- De mettre en mouvement, par la pratique et l'expérimentation, des notions complexes liées à la découverte des arts plastiques

Ces accompagnements se font au travers d'atelier, pour partie en lien avec les enseignants de la Cité Scolaire René Pellet. Ils sont donc essentiellement menés en groupe classe.

SUIVIS DE L'ANNEE 2024

<i>Suivis de l'année 2024</i>			
Hebdo	Quinzaine	Autre	Ponctuel
36		2	5

- **Atelier groupe classe à l'école primaires :**

Objectifs de l'atelier :

- Utiliser le relief dans toute sa diversité comme moyen d'expression.
- Prendre en compte l'influence des outils, supports, matériaux, gestes sur la représentation en 2D ou en 3D.
- Connaître diverses formes artistiques et de représentation du monde.
- Exprimer ses émotions et sa sensibilité en confrontant sa représentation à celle des autres enfants.
- Transformer ou restructurer des images ou des objets.
- Articuler un texte produit ou issu de l'imaginaire et une représentation du réel.

Ces objectifs sont travaillés tout au long de la scolarité, l'atelier permet à chacun d'avancer selon son rythme et ses besoins. Pour chaque projet il y a un temps à l'atelier puis une visite extérieure (ferme, monument, musées...).

Quelques exemples de projets sur l'année 2024 :

- Les émotions : mise en place d'ateliers permettant aux enfants de les nommer, de les reconnaître et de les exprimer aux moyens de divers matériaux et ou représentations en volume.
- Les moyens de transports flottants et ou navigant : suivi de la course en solitaire du Vendée globe, réalisation d'une mappemonde géante aux multiples textures, de diverses maquettes de bateaux en modelage, expérimentations avec des objets flottants.
- Les arts premiers au travers de l'histoire des Amérindiens et de leur culture : fabrication d'objets représentatifs, d'un totem géant, travail sur les animaux totems.

- **Atelier gestuelle adaptée en Vannerie :**

Cet atelier a pour objectif de permettre aux élèves déficients visuels d'utiliser au maximum leur dextérité manuelle en adaptant leur geste à leur déficience visuelle. Cette activité est développée au sein de l'atelier vannerie et elle permet aux jeunes suivis de faire le lien avec leur pratique en gestuelle adaptée.

Le projet est travaillé avec le professeur de vannerie et cela permet de développer des projets et des partenariats avec d'autres classes. (Par exemple le projet Habitat Utopique)

- **Le Livre Atelier**

Au travers d'une histoire, l'objectif est de transporter l'enfant dans un univers en lui permettant d'acquérir des compétences en lien avec les différents programmes de l'éducation nationale. Le livre atelier permet aussi de

répondre aux besoins d'un enfant non-voyant de découverte de matériaux, d'expériences sensorielles, de manipulation de fac-similé.

L'outil est découpé en plusieurs en atelier pour permettre à l'enfant de s'approprier l'histoire et l'univers. Les ateliers sont proposés en braille et en noir afin de permettre au jeune et à son entourage de la lire. Ils sont accompagnés d'une malle-musée pour pouvoir découvrir tactilement des objets de type musée.

Le Livre Atelier permet deux types d'accompagnement :

- Des ateliers auprès des enfants de la CSRP (un groupe d'élèves déficients visuels) qui peuvent ainsi découvrir de façon différente des notions telles que la préhistoire, l'habitat ou bien encore les métiers du cirque en expérimentant, en fabriquant et en manipulant des objets habituellement dans des vitrines aux musées.
- De proposer à des élèves en école de secteur un accompagnement inclusif et le valorisant : le jeune déficient visuel, porteur du projet, va vivre la totalité des sept ateliers et pouvoir devenir le spécialiste de la notion travaillée auprès de son groupe classe (les autres élèves de la classe participant à tour de rôle à un seul atelier).

Dans les deux cas l'enfant DV repart chez lui avec son coffret sensationnel contenant la totalité de ses créations. Ces accompagnements sont susceptibles de se poursuivre sur plusieurs années, permettant des représentations mentales plus pertinentes et l'augmentation considérable de la confiance en soi.

ORTHOPEDAGOGUE

DESCRIPTION DE LA MISSION :

L'orthopédagogue soutient et accompagne toute personne qui en a besoin pour lui permettre un développement harmonieux et une participation dans la société dans la mesure de ses moyens. La qualité de vie (d'après Shalock) du public est l'objectif principal et la base de son travail. Il s'attache à avoir toujours une vision globale du public accompagné et cherche des solutions pour améliorer sa qualité de vie en utilisant une combinaison de méthodes de plusieurs corps de métier.

DESCRIPTION DES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS :

● **Accompagnement scolaire :**

- Accompagner le jeune dans la maîtrise de concepts nécessaires à l'appropriation du rôle d'élève (repérage temporel, organisation personnelle) en lui permettant de découvrir et de se saisir des outils et techniques de compensation multi-sensorielle, en l'accompagnant à exploiter au mieux son potentiel visuel (quand cela est possible), en favorisant un travail sur l'organisation et la prise de confiance. Travail sur les émotions et leur maîtrise.
- Soutenir le jeune scolairement (en classe ou à l'aide aux devoirs), l'aider à trouver des méthodes de travail pour être plus efficace et surmonter ses difficultés.
- Faire le lien entre le jeune et l'enseignant en aidant à évaluer son temps de concentration, à trouver des dispositifs d'adaptation ou à améliorer ceux déjà mis en place.
- Participer aux équipes de suivi de la scolarisation des jeunes accompagnés.
- Participer aux sensibilisations en classe.

● **Accompagnement éducatif /vie quotidienne:**

L'orthopédagogue accompagne aussi les jeunes sur le volant éducatif, que ce soit en individuel (confiance en soi, travail sur les émotions, se repérer dans le temps, créations d'outils pour les routines avec des pictogrammes ou pour gérer les émotions...) ou en groupe. Elle participe à certains regroupements éducatifs (séjour, bilan éducatif, regroupement journée). Elle réalise aussi des visites à domicile et des réunions avec des parents.

- **Fonction ressources :**

Partage des connaissances aux autres professionnels (échanges, demandes d'idées/connaissances sans être en lien direct avec le jeune en question).

LES SUIVIS DE L'ANNEE 2024 :

<i>Les suivis de l'année 2024</i>			
Hebdo	Mensuel	Annuel	Ponctuel
6	2		4

ENSEIGNANTS SPECIALISES

Les enseignants spécialisés ont pour mission l'accompagnement de la scolarité des élèves déficients visuels. Ceci comprend :

- Apprentissage du braille et des gestes techniques associés,
- Apprentissage de l'informatique adaptée et mise en place des outils numériques en classe,
- Renforcement des apprentissages fondamentaux (lecture et mathématiques),
- Conseils aux équipes enseignantes pour les adaptations pédagogiques,
- Formation/conseils aux AESH
- Concertations et liens avec les différents professionnels (orthoptiste, psychomotricienne, EPS spécialisée, éducateur spécialisé, etc.) pour la réussite du parcours de scolarisation,
- Concertations et liens avec les différentes structures accueillant des élèves DV (CAMPS, CSRP) et les instances gérant leur matériel scolaire (CTRDV, MPA),
- Participation aux ESS,
- Adaptations pédagogiques et transcription de documents,
- Actions de sensibilisation et d'information sur le handicap visuel,
- Evaluation des besoins de matériels adaptés et prêt d'outils avant dotation MPA.
- Travail sur la prise d'autonomie des élèves (exprimer ses besoins, sa fatigue, oser demander de l'aide)
- Travaux en groupes de pairs : élève déficient visuel avec certains élèves voyants de la classe pour favoriser la coopération et l'inclusion.

LES SUIVIS DE L'ANNEE 2024 :

<i>Les suivis de l'année 2024</i>				
Hebdo	Quinzaine	Autre	Ponctuel	Nombre de bilans
40	11	2	11	6

PROFESSEUR D'EPS

Le professeur d'EPS spécialisé dans la déficience visuelle a pour mission de permettre aux jeunes de bénéficier :

- D'une pratique d'EPS adaptée,
- De participer à des compétitions Handisport pour rencontrer et se confronter à d'autres jeunes déficients visuels,
- De temps d'échanges avec d'autres jeunes déficients visuels, à travers la pratique d'activités physiques adaptées.

DESCRIPTION DES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS :

- Conseiller les enseignants sur les adaptations nécessaires au jeune en EPS.
- Assurer un enseignement adapté auprès des jeunes déficients visuels,
- Favoriser les échanges entre élèves déficients visuels et voyants, notamment en proposant une initiation au Torball au plus grand nombre.
- Conceptualiser des évaluations adaptées, en lien avec les contenus enseignés et évaluer les pratiques
- Prêter du matériel adapté.
- Accompagner des jeunes dans une voie compétitive à plus ou moins long terme.

LES SUIVIS DE L'ANNEE 2024 :

Les suivis de l'année 2024				
Hebdo	Quinzaine	Autre	Ponctuel	Nombre de bilans
39			51	

Des suivis ponctuels ou par cycle de 7 semaines ont eu lieu pour certains jeunes, suivant les besoins.

POLE MÉDICAL

Ce pôle est constitué :

- D'une neuro-pédiatre, arrivée en mars 2023 : elle réalise des consultations médicales à la demande des familles ou sollicitation de l'équipe, assure la coordination de soins avec les médecins, services hospitaliers et professionnels paramédicaux libéraux, aide à la pose d'un diagnostic, accompagne les équipes vers une meilleure compréhension des situations au travers de son éclairage clinique.
- D'une infirmière : elle participe au processus d'admission, assure la transmission des informations entre les jeunes et leur famille, l'équipe du S3AS, l'infirmier de la CSRP. Elle accompagne également les familles dans la recherche de praticiens pour des suivis extérieurs (recherches génétiques, troubles de l'oralité, diagnostic de TSA, etc.), assure des entretiens individuels ou en groupe, des accompagnements individuels pour des suivis médicaux extérieurs.

DESCRIPTION DES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS :

- Visites d'admission (infirmière – orthoptiste)
- Visites médicales et coordination (neuro-pédiatre)
- Entretiens ponctuels et accompagnements en consultation extérieure (infirmière)

ORTHOPTISTES

Les orthoptistes ont pour mission d'évaluer, rééduquer et réadapter les capacités visuelles des jeunes atteints de déficiences visuelles et autres troubles associés. Elles ont aussi une mission conseil auprès des familles, partenaires et de l'équipe pluridisciplinaire.

- **Évaluer les capacités et limites visuelles** : bilan orthoptique des jeunes du service pour déterminer les potentialités visuelles et les axes de rééducation s'il y a lieu. Étude de la vision sensorielle (acuité visuelle, vision des couleurs, œil directeur...) ; de la fonction motrice (strabisme, nystagmus, paralysie, motricité oculaire...) et de la vision fonctionnelle (communication visuelle, saisie de l'information, organisation du geste, stratégies visuelles...) Réalisation d'examen complémentaires en ophtalmologie (vision des couleurs et des contrastes, champ visuel par confrontation)
- **Rééduquer / réadapter** : rééducation de la fonction visuelle afin de permettre le développement de la vision fonctionnelle en lien avec les apprentissages scolaires. Et réadaptation de la fonction visuelle et des stratégies visuelles liées au potentiel visuel restant et aux besoins en matière d'autonomie.
- **Coordination du dossier ophtalmologique du jeune** : En lien avec l'infirmière, contact des ophtalmologistes traitants pour recueillir les données visuelles médicales nécessaires au suivi du jeune et

lien avec les orthoptistes libérales qui suivent certains jeunes pour savoir les axes de travail et les progrès du jeune afin de les transmettre à l'équipe. Information des professionnels du service sur la compréhension du handicap et de la vision fonctionnelle du jeune accompagné.

LES SUIVIS DE L'ANNEE 2024 :

Les suivis de l'année 2024				
Hebdo	Quinzaine	Autre	Ponctuel	Nombre de bilans
26			2	47

En 2024, des rencontres entre les orthoptistes du CAMSP, celles du S3AS et enseignants spécialisés du S3as ont eu lieu afin de mettre au point un trame d'échange d'informations sur les besoins des jeunes à la sortie du CAMSP. Cette trame devrait donc permettre de faciliter la communication avec les enseignants lors de l'entrée au CP, notamment pour les préconisations à proposer, alors que le S3as commence juste son accompagnement avec l'enfant. Ces nouvelles trames ont été utilisées en fin d'année scolaire 2023-2024.

En juillet 2024, une des orthoptistes a quitté le service, laissant le poste vacant (ce qui explique la baisse des accompagnements hebdomadaires).

ORTHOPHONISTES

Suite à un bilan, l'orthophoniste peut intervenir à divers niveaux :

- Le langage oral : travail articulatoire, phonologie, enrichissement lexical et syntaxique, discours, pragmatique. Un travail peut aussi avoir lieu avec certains jeunes présentant des troubles praxiques au niveau bucco-facial et/ou des troubles de la fluence verbale.
- Le langage écrit : enrichissement de l'orthographe lexicale, phonétique et morphosyntaxique, compréhension écrite, investissement de l'écrit, soutien à la communication.
- La cognition mathématique : mise en place des structures logiques de pensée (sériation, combinatoire, classification, etc.) par l'expérimentation, construction du raisonnement logico-mathématique, mise en lien avec les structures linguistiques correspondantes.
- L'alimentation : rééducation des troubles alimentaires pédiatriques, rééducation de la déglutition, de la mastication, travail sur la posture durant les repas.
- Réhabilitation de la sphère ORL : ventilation, travail du souffle, mouchage, déglutition.
- Déficience auditive : accompagnement à l'appareillage en contexte quotidien et scolaire.

Le travail peut inclure également certaines compétences transversales telles que la mémorisation à court terme auditivo-verbale, la conscience phonologique ou la représentation spatio-temporelle.

L'orthophoniste fait également état de ses observations cliniques et du travail réalisé en séances, dans les différents lieux de vie de l'enfant (parents, enseignants, AESH, éducateurs ...) sous forme de guidance et afin de permettre la mise en place d'adaptations.

LES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS :

Les séances durent 60 min. Ces séances sont menées soit par l'orthophoniste seule, soit par un binôme de professionnels. Les accompagnements mis en place au 4^{ème} trimestre 2023 se poursuivront en 2024.

LES ACCOMPAGNEMENTS COLLECTIFS :

En 2024, Un groupe "Raconte-moi" visant un travail sur les capacités narratives et les réseaux lexicaux se met en place avec 4 jeunes pour un cycle de dix séances. Le groupe se poursuit en 2025.

LES SUIVIS DE L'ANNEE 2024 :

<i>Les suivis de l'année 2024</i>				
Hebdo	Quinzaine	Autre	Ponctuel	Nombre de bilans
20			2	8

PSYCHOMOTRICIENNES

La psychomotricienne agit par l'intermédiaire du corps auprès de la personne considérée dans sa globalité. Elle utilise les possibilités de mouvement du corps, d'expression et de relation. En travaillant sur le corps, nous cherchons à permettre une évolution psychique, à aider à retrouver un meilleur équilibre qui favorise un ajustement plus harmonieux avec l'environnement.

La population déficiente visuelle du SAAAS éprouve plus particulièrement des difficultés dans la découverte et l'exploration du mouvement (praxies, coordinations et dissociations, graphisme, équilibre...), dans la prise de conscience de son corps, dans la découverte et la maîtrise de l'espace et de l'environnement et dans les interactions avec les autres. Les séances de psychomotricité s'ouvrent donc sur un soin global visant au développement de la conscience de soi, de l'aisance motrice en considérant la place du handicap visuel dans la construction de soi.

DESCRIPTION DES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS :

Les accompagnements des jeunes enfants (6-11 ans) sont privilégiés compte tenu de la demande et de la liste d'attente, de fait les accompagnements des plus grands (12-20 ans) sont rares bien que des besoins soient repérés (conscience corporelle, image du corps, détente...).

Est proposé, aux enfants les plus jeunes, un travail centré sur les expériences motrices et corporelles, sur les coordinations et sur le graphisme, par l'intermédiaire du jeu.

La plupart des suivis sont hebdomadaires mais certains ont lieu aussi une semaine sur deux. Dans l'optique transdisciplinaire, d'autres professionnels (psychologue, éducateur...) ont assisté ponctuellement aux séances individuelles. Des parents ont également été invités lors de séances afin de faciliter la compréhension du travail réalisé et de favoriser une cohérence générale de notre intervention. Des séances sont parfois réalisées en présence de l'AESH de l'enfant ou de personnes référentes de son entourage.

Des bilans sont proposés en cas de besoin, notamment pour des nouveaux arrivants signalés par nos partenaires extérieurs, en interne ou par la famille. Chaque bilan psychomoteur implique un entretien en amont puis un entretien de restitution ainsi qu'un temps de prise de notes et de rédaction.

LES SUIVIS INDIVIDUELS DE L'ANNEE 2024

<i>Les suivis de l'année 2024</i>				
Hebdo	Quinzaine	Autre	Ponctuel	Nombre de bilans
19	6	2	2	3

DESCRIPTION DES ACCOMPAGNEMENTS EN GROUPE :

Sport : Sur des activités sportives, la psychomotricienne apporte son regard spécifique sur l'investissement corporel, la conscience de soi et l'appréhension des potentialités et limites des jeunes. Cela permet également de voir les jeunes dans une situation différente. Les objectifs d'un travail en groupe sont d'essayer de travailler sur la « rencontre » de l'autre à travers un travail corporel, une expérimentation de l'espace, du geste, de la motricité fine, un travail autour de l'aisance motrice et la prise de conscience du corps et de ses limites.

En décembre 2024, il reste de nombreux enfants en liste d'attente 6 au RDB et 7 au RDF; et ce malgré la présence supplémentaire d'une psychomotricienne à 0,17ETP sur l'année 2024-2025 (était présente à 0,30ETP sur l'année 2022-2023).

PSYCHOLOGUES

Le psychologue accompagne les jeunes déficients visuels avec ou sans troubles associés ainsi que leurs familles. Il repère et valide les besoins des jeunes, en étroite collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire et les parents. Il met à leur disposition et assure, en accord avec leur projet individualisé d'accompagnement, un espace de parole, de soutien thérapeutique dont les modalités diffèrent en fonction de leurs besoins, avec pour objectif le bien-être du jeune, la gestion adaptée de son handicap et son autonomie.

DESCRIPTION DES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS :

- Soutien au développement global et aux apprentissages scolaires (construction du lien aux autres, travail sur les émotions et leur mise en mot, construction des représentations de l'environnement, accompagnement spécifique à des troubles associés notamment les troubles du comportement...)
- Travail psychothérapeutique ou d'accompagnement en entretien individuel, principalement autour du handicap visuel : mal-être, problèmes psychologiques liés à la cécité ou à la malvoyance, refus des outils palliatifs, outils adaptatifs, stratégies vicariantes, questionnement à propos de l'orientation scolaire et professionnelle, du projet de vie, de l'autonomie, de l'intégration en milieu ordinaire, etc.
- Remédiation cognitive pour des enfants présentant des troubles des apprentissages.
- Evaluation des difficultés pouvant être liées à l'intégration en milieu ordinaire
- Réalisation de bilans psychologiques (notamment à destination de la MDPH, dans le cadre de l'orientation scolaire)
- Accompagnement des parents et des fratries autour de l'annonce et du vécu du handicap, notamment lors de visites à domicile (entretiens individuels ou en binôme avec un autre professionnel).

LES SUIVIS DE L'ANNEE 2024 :

<i>Les suivis de l'année 2024</i>				
Hebdo	Quinzaine	Autre	Ponctuel	Nombre de bilans
22	18	15	19	12

DESCRIPTION DES ACCOMPAGNEMENTS COLLECTIFS

Groupes de parole « Orientation et projet de vie » : Échanger sur les questions liant handicap visuel et orientation scolaire et professionnelle, projet de vie, réflexion sur le vécu du handicap avec les classes de quatrième. Ce groupe vise, entre autres, à anticiper les questions qui se poseront, du fait de la déficience visuelle, durant l'année de troisième, mais aussi à amener les élèves à réfléchir sur leur propre vécu du handicap visuel, sur les difficultés pratiques et psychologiques qu'ils rencontrent au quotidien, sur l'incidence de leur déficience visuelle sur leurs projets scolaires, professionnels ou leur projet de vie, sur leurs possibilités et leurs limites. Sur l'année 2024, 1 groupe a été mis en place avec la classe de 4^{ème} de la CSRP.

En 2024, plusieurs mouvements de personnel (congé maternité, retour en poste puis démission) ont décalé certains projets sur l'année 2025.

ACTIONS COLLECTIVES

TABLEAU RECAPITULATIF DES GROUPES

Groupes	Groupe sport	Mini-entreprise	Scéno-drame	EMEJ ¹⁴	Binôme psy - psychomot	Gpe écriture	Gpe loco
Nombre de séances prévues	25	22	30	13	33	19	8
Nombre de séances réalisées	25	20	20	12	31	19	7
Nombre de jeunes concernés	18	9	6	10	7	4	5

- **Groupes sport :**

Le groupe sport permet :

- D’enseigner des activités adaptées (torball, cécifoot, showdown), ou des activités adaptables (escrime, course d’orientation...) en verbalisant les consignes, en prenant le temps de décrire, toucher le matériel installé, en produisant des cartes en relief adaptées...
- De travailler autour de l’investissement corporel, la conscience de soi et l’appréhension des potentialités et limites des jeunes.
- De développer la notion de cohésion de groupe et de respect de l’autre, grâce aux échanges, de trouver sa place dans le groupe et faire une place à l’autre au travers des situations de jeux collectifs.
- D’encadrer des jeunes lors des compétitions : préparation aux épreuves, au rythme de vie quotidienne qui s’y rapporte, à la vie en groupe (respect, entraide, émulation)

Un groupe a fonctionné en 2024 les mercredis après-midi ; il est commun aux 2 équipes. Il est constitué de jeunes, du CE2 à la 6^{ème}, mené par une psychomotricienne et le professeur d’EPS.

Les jeunes ont pu participer à deux compétitions en 2024, torball et natation. Celle de Vittel a été annulée.

- **Groupe mini-entreprise :**

Le groupe mini-entreprise s’adresse aux collégiens et lycéens de la CSRP. En 2024, il a concerné 15 jeunes. L’objectif de ce groupe est d’utiliser les acquis scolaires dans des situations concrètes et de découvrir le monde de l’entreprise, cela passe par :

- Faire groupe autour d’un projet commun (« réunion » une fois par période et certains temps forts pour les marchés) et être capable de s’impliquer dans un projet à long terme.
- Identifier et comprendre toutes les étapes du processus de l’entreprise : de la création à la vente ; avec une vente des créations de l’année au printemps et en hiver, à destination des professionnels de la CSRP et des PEP 69. Les jeunes décident ensuite eux-mêmes d’une sortie loisirs et des achats à réaliser avec l’argent récolté (Terre, émaux, caisse, etc).
- Apprendre à utiliser divers matériaux et outils (motricité fine + connaissances outils adaptés)
- Avoir une posture de travail préprofessionnelle. (Fiche de poste, responsabilités associées)
- Transférer et généraliser des compétences et connaissances scolaires.
- Les jeunes, encadrés par l’éducatrice technique, une éducatrice spécialisée et la coordinatrice de l’ULIS de la CSRP, se retrouvent une fois par semaine, sur une plage de 1 ou 2 h selon leurs projets et besoins.

¹⁴ Expression et Mise En Jeu

- **Scénodrame :**

Dispositif innovant, cette médiation de groupe, destinée aux 6/14 ans, permet :

- une lecture du fonctionnement de la personnalité
- de travailler la coopération, les habiletés sociales, l'anticipation et la gestion du temps, les capacités verbales (représentation et narration) et sociales (raconter, expliquer son histoire en se mettant au niveau de son interlocuteur)
- le développement de l'imagination.

Ces groupes, de 3 participants, sont animés par deux psychologues et un troisième professionnel (éducateur, orthophoniste ou psychomotricien). Ils se déroulent dans la salle d'activité des psychologues de RDF aménagée pour cette médiation.

Pour l'année 2024, la mutualisation des services a permis de penser un groupe mixte RDB et RDF à une fréquence hebdomadaire jusqu'en juin 2024. L'absence de plusieurs professionnelles formées au scénodrame en 2024 a contraint l'arrêt de certains groupes.

- **EM EJ : Expression et Mise En Jeu :**

Le groupe EMEJ (anciennement psychodrame) est présenté aux jeunes et à leur famille comme un moyen de partager leurs expériences, leurs questionnements et leurs difficultés par le biais de jeux de rôle et d'improvisations autour d'un thème. Destiné aux collégiens, ce groupe a touché 10 jeunes sur l'année 2024.

Une approche par les émotions permet de s'approprier plus facilement différentes thématiques.

Ces groupes sont coanimés par une psychologue et une psychomotricienne. La présence de la psychomotricienne introduit un travail corporel. Ce groupe permet de mettre en évidence des blocages ou des difficultés nécessitant un besoin de suivi plus spécifique en psychomotricité ou en psychologie.

- **Groupe écriture :**

Mené par une éducatrice spécialisée et une orthophoniste, le groupe écriture s'est réuni chaque semaine d'avril à juin. L'objectif est de développer de façon ludique, le langage écrit (orthographe, grammaire, conjugaison, etc.), ainsi que le développement des compétences en informatique (raccourcis clavier, recherche internet, mise en page, etc.). Durant le groupe est mis en avant le partage de compétences entre les jeunes et la prise en compte des difficultés et besoins d'adaptation de chacun.

- **Groupe locomotion, orthoptie et remédiation cognitive :**

L'objectif de ce groupe est de travailler l'orientation spatiale et de développer les apprentissages sur les déplacements en espace urbain. Ce groupe réunit les axes de travail de trois corps de métiers : locomotion, orthoptie, remédiation cognitive; qui interviennent dans le développement des compétences de repérage spatial, d'orientation et de mobilité. Les séances se sont déroulées à une fréquence bimensuelle, avec une durée d'1H30.

- Objectif locomotion : se retrouver sur un espace donné / pouvoir se repérer et se déplacer en milieu urbain, travail sur la mise en sécurité, travail sur les déplacements dans les transports en commun (métro, train).
- Objectifs remédiation cognitive : développer les fonctions exécutives (planifier un trajet), mnésiques (memoriser un trajet et des indications), attentionnelles et exécutives (travail d'observation et de déduction à partir des informations de l'environnement), la communication et l'autonomie (travail de la demande d'aide)
- Objectifs orthoptie: développer les stratégies visuelles (trouver des informations lors des déplacements), les compétences visuo spatiales et d'orientation dans l'espace (travail sur plan et situation réelle), le raisonnement visuo-spatial (compréhension et analyse d'un document 2D / 3D)

- **Snoezelen :**

Un accompagnement Snoezelen a été proposé à un binôme d'enfants avec la présence d'une psychomotricienne et d'une psychologue mais aussi d'une intervenante formée au snoezelen (présente sur 4 séances). Cette nouvelle médiation a permis de travailler l'exploration sensorielle, le lien à l'autre, l'affirmation de soi ainsi que la prise d'initiative. Du matériel spécifique a pu être acheté.

- **Groupe jeunes filles :**

Ce groupe s'adresse aux jeunes filles accompagnées par le service (file active et suivi des 3 ans). Il a pour objectif général d'apporter l'information et la connaissance indispensable aux jeunes filles pour comprendre leur changement vers l'âge adulte.

- Aborder et explorer au sein d'un groupe les sujets liés à l'intimité, le suivi médical féminin, la féminité, l'esthétique, la confiance en soi, la diététique, l'estime de soi, etc.
- Créer un groupe suffisamment rassurant pour que les jeunes filles puissent échanger en toute confiance, en ayant la parole libre.
- Repérer les professionnels compétents pour chaque questionnement et pouvoir ensuite les solliciter directement pour répondre à leurs besoins.

En 2023 l'émulation du groupe s'est étiolée, il a été décidé de le suspendre en 2024 afin de retravailler le projet et créer une nouvelle dynamique collective. Une reprise du groupe est prévue pour 2025 avec des jeunes de 11 à 14 ans.

- **Sensibilisation en classe :**

Tous les ans, le service propose aux jeunes accompagnés de réaliser des sensibilisations auprès de leurs classes. Ces sensibilisations peuvent être proposées par le service qui a repéré des difficultés de socialisation dans la classe (moquerie, mise à l'écart...) afin que les camarades puissent se rendre compte des difficultés, du jeune, liées à sa malvoyance ou pour aider le jeune à s'affirmer et accepter d'utiliser ses outils spécifiques face à ses camarades. Les sensibilisations se déroulent en plusieurs temps, selon l'âge des jeunes :

- Présentation théorique de la déficience visuelle
- Mise en situation en groupe avec des lunettes de simulation à la basse vision : déplacement, activités scolaire (lecture, écriture, recopier un tableau...), activités sportives, initiation au Torball.
- Temps d'échanges

Fin août 2024, une partie de l'équipe a créé un nouveau kit de lunettes de sensibilisation (environ 20 paires).

- **Groupe albinisme :**

Suite à la matinée Albinisme de 2022, des rencontres régulières s'organisent afin de répondre à la demande des jeunes de se retrouver au moins une fois par an autour d'une activité. Cela permet de favoriser les échanges d'expériences et d'atténuer le sentiment de solitude/d'isolement, mais aussi de transmettre des informations sur la pathologie en dehors des contextes habituels ce qui permet aux jeunes de poser des questions et d'être soutenus par le groupe.

En 2024, deux groupes ont été proposés, suivant les tranches d'âge :

- 6-12 ans : activité autour du chocolat pour la période de Pâques, qui a été annulée, faute de participants.
- 12-20 ans : sortie dans un quizz-room (activité avec une ambiance "plateau de télévision", les jeunes se sont défiés à travers des questions de culture générale, mais aussi portant sur l'albinisme) suivie d'une soirée pizzas. Six jeunes étaient présents avec trois professionnelles.
- Il a été convenu que les prochains regroupements se dérouleraient en 2026.

- **Critérium National Scolaire de Torball :**

Chaque année, le S3AS du Rhône, en partenariat avec la Ligue Handisport, organise le Critérium National Scolaire du Torball (compétition d'enfants). Evènement inscrit dans le programme national des compétitions officielles de la commission jeune de la Fédération Française Handisport. L'objectif est de favoriser le

développement de la pratique sportive scolaire pour les élèves déficients visuels, en les faisant participer à cette compétition spécifique et en y associant des élèves valides (convention UNSS/FFH)
Le torball (« balle aux buts ») est un sport collectif créé pour les déficients visuels, développé en Allemagne à partir de 1955, qui se pratique en salle, dans le silence. Deux équipes de 3 joueurs (qui portent tous un masque) se lancent un ballon sonore contenant des grelots, de type ballon de volley.
En 2024, 27 équipes de toute la France (12 villes représentées) se sont retrouvées le mercredi 29 mars dans le complexe sportif de Dardilly. La journée fut riche en émotions et en échanges.

- **Binômes :**

Psychomotricienne et psychologue : Quatre binômes ont été réalisés en 2024 (avec différentes professionnelles de chaque corps de métier). Différents objectifs sont mis au travail selon les situations :

- Relation entre pairs, habiletés sociales (coopération et prise en compte de l'autre), confiance en soi
- Aisance et expérimentation corporelles, mise en mouvement et réassurance
- Détente et contenance
- Gestion des émotions

Educateur spécialisé et ergothérapeute du CTRDV : 1 jeune, développer des stratégies pour l'aider dans son organisation quotidienne. 7 séances en avril et juin.

Psychologue et éducateur spécialisé :

- Proposer un espace d'échange avec des supports concrets et aider à la connaissance de soi et de ses émotions. 1 jeune malvoyant. 14 séances
- Visites à domicile en binôme en fonction des besoins et des situations (ex : aborder les difficultés du jeune à l'école)

Orthoptiste et psychologue ou éducateur spécialisé : bilans orthoptiques + explications de la DV au jeune et/ou à sa famille lorsqu'elle est incomprise et/ou mal acceptée.

Assistante de service social et éducateur spécialisé : Visites à domicile en binôme en fonction des besoins et des situations.

LES PROJETS DE L'ANNEE

A DESTINATION DES JEUNES

- **Groupe fatigue :**

Les jeunes déficients visuels sont plus fatigués et plus fatigables que les jeunes de leur âge et ne s'en rendent pas toujours compte et/ou ont du mal à l'accepter. En effet, ils fournissent en permanence davantage d'efforts visuels et cognitifs pour compenser leur déficience visuelle et s'adapter à leur environnement. La fatigue peut alors induire une baisse de leur performances (scolaires notamment), une irritabilité, une excitabilité, un défaut d'attention... en particulier lorsque les signes de fatigue n'ont pas été perçus à temps ou qu'ils n'ont pas été traités (par une phase de repos par exemple).

Un petit groupe de 6 jeunes du CE1 au CM2, particulièrement fatigables, a donc été formé pour être sensibilisé à ce qu'est la fatigue (signes, manifestations, causes...) et savoir comment la gérer.
Après une rencontre en 2023, deux autres étaient prévues en 2024, mais une a été annulée. Le groupe s'est rapidement constitué, chacun a pu trouver sa place et a montré du plaisir à venir au groupe surtout dans les aspects ludiques et de partage. Pour autant, la thématique de la fatigue est complexe pour eux, en saisir l'origine et l'impact sur leur quotidien n'est pas évident. C'est lors de la dernière séance que cela commençait à faire sens pour eux, les activités proposées étant plus concrètes.

Lors de chaque séance un cahier de fatigue ainsi qu'une échelle de la fatigue ont été construits. Le but étant de donner un support à l'enfant pour qu'ils puissent se questionner et identifier sa fatigue et ensuite d'avoir des outils pour faire une pause, se reposer.

L'hétérogénéité du groupe et l'espacement des séances a rendu plus difficile pour les 6 jeunes de faire lien. Il semble que le format proposé ne soit pas le plus satisfaisant malgré l'intérêt de la thématique. Un nouveau

format sera probablement proposé dans les prochaines années, qui prendrait plus sens pour les jeunes et permettrait aux parents de bénéficier d'informations concernant ce sujet afin de les aider dans l'accompagnement de la gestion de la fatigue de leur enfant.

- **Stage informatique :**

En juin 2024, une journée a été organisée par les enseignants spécialisés, l'orthopédagogue et l'éducatrice technique spécialisée sous la forme d'un « stage informatique ». Deux objectifs principaux :

- Réinvestir et approfondir l'utilisation de l'ordinateur dans des situations scolaires.
- Échanger et partager sur ses expériences avec des pairs.

Quatorze jeunes ont bénéficié de cette journée, dont 2 élèves de la CSRP.

Programme :

- Matinée : exercices autour des habiletés informatiques sur logiciels spécifiques à partir d'un plan de travail proposé à chacun.
- Après-midi (½ groupes) : travail informatique en projet/ atelier de travail autour du geste.
- Evaluation : groupe d'élèves important avec une logistique lourde/ salle de travail en grand groupe peu adaptée/ degré d'autonomie varié selon les élèves et leurs habitudes de travail quotidiennes (inclusion/ établissement spé/ AESH ou non) / journée riche aussi bien au niveau des apprentissages que des relations entre pairs.

En 2025, l'objectif est d'organiser deux journées de stage informatique et gestuelle adaptée à destination des élèves malvoyants et non-voyants débutant sur informatique scolarisés en établissement de secteur ou à la CSRP.

- **Jeux paralympiques – Paris 2024 :**

Les jeux olympiques et paralympiques Paris 2024 ont été une opportunité pour faire découvrir aux jeunes le sport à haut niveau et leur faire vivre une expérience exceptionnelle. Le sport représente une pratique importante et valorisante pour les déficients visuels ; il participe activement à leur inclusion dans la société. Le S3AS accompagne plusieurs jeunes ayant un potentiel sportif important et qui ont, pour certains d'entre eux, participé aux jeux paralympiques de 2024 (athlétisme, goalball).

C'est ainsi que 16 jeunes ont participé au séjour à Paris et à sa préparation. Huit professionnels ont été mobilisés sur le projet. Le séjour a duré 4 jours complets et 3 demi-journées ou journées avec les jeunes ont eu lieu pour préparer le séjour (rencontres avec les sportifs présélectionnés, choix des vêtements, choix des activités culturelles, répartition des tâches...).

Petits récapitulatif des moments clés 2024 :

- 31 janvier : assister à une séance d'entraînement d'athlètes présélectionnés pour des épreuves d'athlétisme ; échanges avec les athlètes et participation à une compétition handisport pour ceux qui le souhaitent. C'était la première rencontre des jeunes inscrits au projet jeux paralympiques 2024.
- 6 avril (matinée): préparation du séjour en présence des jeunes et d'athlètes de haut niveau.
- 26 juin (après-midi): préparation du séjour en présence des jeunes et d'athlètes de haut niveau.
- Voyage à Paris du 4 au 7 septembre : assister à des épreuves, soutenir des athlètes qu'ils connaissent, découvrir la région parisienne et ses opportunités culturelles.
- 11 décembre : (après-midi et soirée): initiation au Cécifoot et au Goalball, 2 sports olympiques découverts par les jeunes lors des jeux. Fin de journée festive au restaurant pour reparler de l'après-midi passée et des jeux paralympiques. Prise de contact d'un jeune avec l'équipe de Goalball présente à l'initiation pour se lancer dans ce sport.

Une soirée de clôture du projet est programmée le 17 janvier 2025, avec les jeunes, leurs familles, les professionnels et partenaires.

- **Scénodrame / recherche**

Au-delà de la médiation mise en place auprès des groupes de jeunes, un travail de réflexion transdisciplinaire sur la création d'un matériel unique et adapté à la déficience visuelle est mené avec l'objectif de développer une médiation pouvant être diffusée auprès du public DV (et plus largement à tout autre public ayant des besoins spécifiques).

Grâce à la subvention donnée par la FGPEP (13 663 €), l'équipe a pu poursuivre ce projet : achat de matériel (table, set de jeu), financement d'une augmentation d'ETP provisoire des professionnels, réalisation d'une vidéo de présentation... D'autres actions sont prévues en 2025, notamment de la formation (départ du service de deux professionnels, l'équipe est donc à renouveler) et de l'analyse de la pratique.

Egalement en 2024, 3 professionnelles sont intervenues lors de la journée d'étude annuelle de l'ALFPHV¹⁵ pour présenter ce dispositif. Des rencontres ponctuelles entre les professionnelles des groupes scénodrame se poursuivent pour mutualiser les observations, remarques, analyses de positionnement professionnel. Des contacts réguliers avec l'association Clinique et Créativité, représentée par Brigitte Baron Preter (à l'origine de la médiation), permettent de partager la réflexion.

Concernant le partenariat avec la Fac de Lyon 2 et particulièrement le laboratoire DIPHE¹⁶, les travaux de recherche des deux stagiaires Master PEF¹⁷ n'ont pas apporté d'éléments satisfaisants.

A DESTINATION DES FAMILLES :

Au-delà des sensibilisations et informations transmises, l'objectif de ces temps familles est toujours de créer des espaces d'échanges informels entre les parents, avec les professionnels, mais également pour les fratries avec des temps de jeux adaptés. Le nombre de familles présentes est très faible comparé au nombre de familles accompagnées par le service ; mais les familles font toujours des retours positifs et sont demandeuses de nouvelles rencontres, ce qui encourage les professionnels à poursuivre les propositions.

- **Matinée « lunettes » :**

Une matinée "fabrication de lunettes" a eu lieu le 10 février 2024 (la dernière avait eu lieu en 2019). L'objectif était de proposer aux 12 parents présents un espace de construction de lunettes qui se rapprochent de la vision de leur enfant, mais également un espace de parole, de compréhension et d'échanges autour de la vision de leur enfant. Ils ont eu l'opportunité de mieux comprendre les difficultés et compétences visuelles de leur enfant à travers des ateliers pratiques (déplacements, activités scolaires). De ce fait, ils ont pu s'approprier davantage les capacités visuelles de leur enfant pour pouvoir les expliquer dans les différents environnements de l'enfant (famille, école). Les parents présents ont tous apprécié cette matinée qui leur a permis de « se mettre à la place » de leur enfant malvoyant et ainsi mieux comprendre ses difficultés.

Cette matinée demandant un investissement très conséquent des professionnels, il a été convenu de la proposer tous les 2 à 3 ans.

- **Matinée Estivale :**

Une matinée Olympiades s'est déroulée le samedi 3 mai, en présence des professionnels des deux équipes. Organisation d'activités ludiques et adaptées (parcours psychomoteur, courses déguisées, défis etc.) pour les jeunes du service et leurs fratries. Un café des parents s'est tenu en parallèle.

Présence de 26 enfants et 13 parents.

Cette initiative sera reconduite en 2025.

- **Après-midi goûter avec les familles:**

Un mercredi après-midi a été dédié en juin 2024 à l'accueil des familles (parents, frères et sœurs, grands-parents...) des 4 jeunes accompagnés le mercredi après-midi par l'équipe éducative du RDF. Le but était de

¹⁵ Association de Langue Française des Psychologues spécialisés pour personnes Handicapées visuelles

¹⁶ Unité de recherche Développement Individu Processus Handicap Education

¹⁷ Psychologie de l'Education et de la Formation

visionner les photos et les vidéos souvenirs de la période d'activités de janvier à juin 2024, suivi d'un goûter préparé par les enfants du groupe. Au travers de cette rencontre, les familles ont pu se rencontrer et échanger sur leurs vécus et sur les différentes possibilités d'activités pour leurs enfants dans les dispositifs de droit commun.

- **Groupe mamans isolées – « Un temps pour moi » :**

Ce projet est né d'un constat autour de l'isolement parental repéré chez certaines familles de jeunes accompagnés par le SAAAS. Certains parents, sans activité professionnelle, restent peu impliqués dans la vie du service, il n'est pas toujours évident de les rencontrer et ils ont une activité sociale souvent restreinte, tournant principalement autour de l'accompagnement scolaire, médical et familial de leur(s) enfant(s). L'intérêt de ce projet, mené par l'assistante de service social et la psychologue du RDB serait donc de pouvoir non seulement créer du lien avec ces parents au niveau du service, mais également de leur permettre de se rencontrer et de partager leur expérience.

Objectifs principaux :

- Permettre aux parents isolés et sans activité professionnelle (ou peu) d'avoir une dynamique, une activité sociale
- Solliciter des parents peu impliqués dans le service par d'autres modalités, et sur un autre temps que les projets déjà proposés par le service (idée de répit et de prendre soin de soi)
- Créer un espace d'échange informel sur la déficience visuelle et le quotidien autour du handicap/du parcours médical
- Valoriser leurs compétences et favoriser la pair-aidance
- Proposer une forme de guidance parentale et éducative (règles, écrans, devoirs, alimentation, fratrie, activités adaptées aux enfants hors de la maison...)
- Mutualiser les besoins sociaux, éducatifs et psychologiques, en proposant une réponse plutôt collective qu'individuelle à des questions ou problématiques récurrentes (échanges sur le vécu du handicap, connaître les aides sociales, remplir un dossier...)

Une nouvelle date, en février 2024, a été proposée pour ce regroupement mais n'a pas obtenu un nombre de participants satisfaisant pour maintenir le groupe. Les professionnelles s'interrogent sur les modalités de cette rencontre, qui à l'heure actuelle, ne mobilise pas beaucoup de parents malgré des besoins identifiés et exprimés.

- **Soirée orientation :**

La soirée s'est déroulée le 29 novembre de 18h30 à 22h dans la salle de La Miete à Villeurbanne.

Le projet était de répondre aux questions des jeunes et de leurs parents sur l'orientation, qu'il s'agisse de choix de filière tenant compte de la déficience visuelle, des adaptations des établissements scolaires et universitaires, des débouchés possibles, des procédures administratives, etc.

Pour débiter la soirée, des « anciens » jeunes accompagnés par le S3AS sont venus parler de leur expérience et répondre aux diverses questions sous la forme d'une table ronde.

Ensuite, les parents sont allés dans une autre pièce afin d'échanger entre eux de leurs questions et de leurs expériences en présence de 4 professionnels (enseignante, assistante sociale, éducateur spécialisé, infirmière). Les jeunes quant à eux ont échangé avec les anciens sur leurs expériences d'étudiants et de jeunes professionnels, en présence de 4 autres professionnels (psychologue, éducateurs spécialisés, coordinatrice de parcours).

Tout le monde s'est ensuite réuni pour échanger de manière moins formelle autour d'un apéro dinatoire. La participation était très importante (40 participants) et les échanges riches.

TRAVAILLER EN PARTENARIAT

TRAVAIL AVEC LES FAMILLES

Les professionnels ont un contact régulier avec les parents dans le cadre de l'accompagnement :

- Visites trimestrielles ou semestrielles du coordinateur soit au service, soit à domicile
- Contact téléphonique au début et fin d'un accompagnement
- Disponibilité des professionnels en cas de demande de RDV.
- Rencontre avec le coordinateur pour la préparation et/ou l'élaboration du PIA, et lors de l'ESS.
- Co-construction du PIA avec les parents et/ou les jeunes
- Coordination de projet : liens très réguliers entre les éducateurs spécialisés et les familles.

Le service propose plusieurs manifestations aux familles :

- Pour les jeunes : regroupements durant les vacances scolaires, séjours, week-end villa
- Pour les parents et fratries : café des parents, réunion d'information, temps ludique parents-enfants, matinée fratrie, sensibilisation à domicile, ...

En 2024, six temps différents ont pu être proposé aux familles (ils sont détaillés dans la partie « projet de l'année ») :

- Matinée Lunettes : sensibilisation et information des parents à la déficience visuelle de leur enfant ; samedi matin en février – 10 familles.
- Participation aux portes ouvertes de la CSRP et du CTRDV : présence de professionnels du S3AS sur ces matinées pour transmettre de l'information sur notre service ; deux samedis matins en mars.
- Après-midi goûter : présentation aux familles de 5 jeunes des activités réalisées tout au long de l'année scolaire.
- Pot des sortants : petit temps convivial avec les jeunes sortants du service en fin d'année scolaire
- Matinée estivale Olympiade : proposé un temps convivial aux jeunes pour clôturer l'année ; samedi matin en mai, 14 familles
- Café des parents : proposer un temps d'échange libre aux parents en présentiel ; une rencontre en mai en même temps que les Olympiades – 14 parents.
- Soirée orientation : retours sur le parcours de jeunes déficients visuels et échanges ; vendredi soir en novembre, 13 familles.

Il n'y a pas de groupe d'expression (CVS) des usagers, les parents sont difficiles à mobiliser collectivement pour des questions autour du fonctionnement de la structure. Des enquêtes de satisfaction ou sur des thématiques précises sont réalisées tous les 2 ans. L'enquête de 2023, diffusée sur l'ensemble du dispositif, n'a pas permis d'obtenir une évaluation de la qualité des prestations (seul une vingtaine de familles ont répondu). Une nouvelle enquête sera à réaliser en 2025.

LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS

PARTENARIAT :

- Le S3AS fait partie du **réseau SARADV** (Soins et accompagnement en Rhône Alpes pour la déficience visuelle) qui regroupe les S3AS de la région. Ce réseau permet aux professionnels de mener des réflexions sur la qualité et la pertinence de leurs interventions en confrontant leurs pratiques à celles des pairs des autres services.
- L'appartenance au réseau SARADV nous permet de bénéficier de l'appui technique du CTRDV pour les besoins en ergothérapie et en locomotion. L'équipe mobile du CTRDV a effectué un suivi en ergothérapie et des accompagnements en locomotion pour 62 jeunes en 2024. Les jeunes bénéficient également du service de transcription et d'adaptation des documents (agrandis, braille, Dessin En Relief, ...) et de la bibliothèque.
- Participation au RECOP (Réseau collaboratif d'outils pédagogiques) pour la création d'une mallette mathématique version collège.
- Tous les ans, une ou deux journées Interprofessionnelles sont organisées sur des thématiques. En 2024, les professionnels se sont retrouvés une journée en novembre pour élaborer des projets autour de la mobilité professionnelle via le dispositif ERASMUS. Deux projets ont été retenus : insertion professionnelle pour 2026 et accompagnement petite enfance pour 2027. Des COPILS vont être mis en place pour approfondir les projets.
- Deux professionnelles (une assistante de service social et la chargée d'insertion professionnelle) participent au dispositif RIP (Réfèrent Insertion Professionnelle) organisé dans le cadre du réseau SARADV. Des journées de rencontres donnent lieu à des échanges de pratiques et à l'intervention d'un acteur du monde professionnel. En 2024, le projet a été renouvelé avec des temps de rencontres planifiés sur 2 ans, une nouvelle animatrice de réseau intervient sur chaque journée. Deux rencontres ont eu lieu en 2024.
- Les enseignants spécialisés de ce réseau se rencontrent régulièrement (deux fois par an) pour des échanges de pratiques, partage de connaissance ou construction d'outils spécifiques.
- En 2024 se sont également réunis sur deux journées les psychologues du réseau afin d'élaborer des outils sur la vie intime affective et sexuelle.
- Régulièrement, tout au long de l'année, les directions de chaque structure se retrouvent en « GTRR¹⁸ » afin d'organiser les journées interprofessionnelles, familles, partager des préoccupations communes... Quatre rencontres ont eu lieu en 2024.

En 2025, le réseau aura 10 ans, un audit sera réalisé pour évaluer son fonctionnement, la plus-value qu'il porte et définir de nouveaux objectifs et directives.

- **La Cité Scolaire René Pellet (CSRP)** est le partenaire scolaire principal ; cet établissement fournit un enseignement adapté, en particulier pour les jeunes déficients visuels. L'équipe RDF étant dans leur locaux, les actions communes à destination des jeunes et les échanges interprofessionnels sont amenés à être facilités, afin de favoriser une approche globale de la situation des jeunes (enseignants, coordinateurs, assistants de service social...). Mais ce partenariat est soumis à plusieurs enjeux, il a besoin d'être structuré afin d'être plus lisible pour tous. Depuis 2020, un travail est mené en ce sens avec des réunions régulières de régulation entre les directions et des réunions plus ponctuelles avec les différents professionnels.
- **Mobilisations spécifiques en 2024 :**
 - Préparation et participation aux journées d'intégration des nouveaux lycéens ; un des objectifs de ces journées étant de sensibiliser les lycéens de la CSRP au handicap et plus particulièrement à la déficience visuelle.
 - Deux matinées de sensibilisations à la déficience visuelle auprès de la classe de CAP jardinier-paysagiste de la CSRP, qui va ensuite travailler à un projet de « jardin sensoriel » à l'école primaire.
 - Mise en projet de l'organisation d'un stage informatique à destination des jeunes en primaire à la CSRP et en établissement de secteur, avec des interventions pluridisciplinaires. Ce projet devrait voir le jour en 2025.

¹⁸ Groupe Technique Régional de Régulation

- Harmonisation des procédures : commission outils adaptés, fiche de préconisations.
- En plus des **sensibilisations** organisées en classe, en lien avec l'accompagnement d'un jeune du service, l'équipe peut être sollicitée ponctuellement pour des sensibilisations plus large. En 2024, dans le cadre de la semaine du handicap de Villeurbanne, un après-midi de sensibilisation à la déficience visuelle s'est déroulé à l'école nationale de musique
- Des professionnels sont investis dans des **collectifs professionnels** : les assistants de service social des structures handicap du Rhône, les assistants de service social des structures de la déficience visuelle du Rhône, les enseignants spécialisés déficience visuelle inscrit au réseau SARADV.
- En 2023, se sont tenues 2 réunions d'une demi-journée du "réseau lyonnais psychomot'DV" (rassemble 12 psychomotriciens de la métropole travaillant dans la déficience visuelle). Les objectifs sont les mêmes: découvrir, développer et adapter à la déficience visuelle des médiations et outils et des échanges de pratiques professionnelles.
- Le professeur de sport intervient d'une manière très pro active au niveau d'**Handisport** et de l'USEP. Ces partenariats permettent l'organisation de compétition, notamment le critérium national du Torball, qui se déroule tous les ans à Dardilly et qui est porté par le S3AS. Cette année, le critérium a pu se déroulé en avril 2024.
- Un partenariat avec le **CAMSP** est mis en place depuis septembre 2021 pour soutenir la scolarisation des élèves braille en grande section avec la mise à disposition de quelques heures d'une enseignante spécialisée (apprentissage du braille, bilan pédagogique pour certains jeunes).
- **Partenariats ponctuels** de l'année 2024 : le SMAEC¹⁹, l'Escale, des Centres Régionaux Professionnels, le SSEFS²⁰ du Rhône, missions locales, le TactiLab pour la création d'objet, la Maison des adolescents, le CEDA²¹, etc.
- Rencontre du SESSAD Zola de Villeurbanne pour l'accompagnement d'un jeune notifié vers leur service (mais sur liste d'attente ; la rencontre a permis d'envisager un partenariat plus large, notamment autour des habiletés sociales.

CONVENTIONS :

- Une convention de fonctionnement avec la Région qui nous met les locaux Rue de France à disposition gracieusement jusqu'en 2027, en contrepartie, le S3AS participe aux frais de maintenance, eau, électricité...
- Une convention de mise à disposition de nos locaux Rue de France pour une intervention du SESSAD Emile Zola
- Une convention de fonctionnement avec chaque établissement scolaire où les professionnels du service interviennent, en début d'année scolaire. Cette démarche est rendue obligatoire par un décret 2009.
- Une convention spécifique est mise en place avec la CSRP décrivant les collaborations et mise à disposition des moyens humains et matériel, elle a été écrite en 2021 et renouvelée chaque année.
- Une convention avec la piscine de Gratte-Ciel pour la réservation de couloirs de nage.
- Des conventions peuvent être signées, selon les besoins des jeunes pour des bilans et/ou rééducations de professionnels libéraux (orthophoniste, orthoptiste, psychologue...) avec financement des prestations par le S3AS.
- Le prêt de matériel spécialisé à une famille ou à un établissement scolaire, fait l'objet d'une convention de prêt. En 2019, il a été mis en place un système de caution ou d'obligation de fournir une attestation d'assurance pour le matériel afin de responsabiliser davantage les jeunes et les familles sur la bonne utilisation de ce matériel. En 2023, le prêt de matériel s'est étendu au prêt d'objets d'aide à la concentration et à la diminution de l'agitation psychomotrice (objets lestés, fidgets), gérés par les psychomotriciennes.

¹⁹ Service Mobile d'Accompagnement et de Coordination pour cérébraux lésés

²⁰ Services de Soutien à l'Education Familiale et à la Scolarisation

²¹ Centre d'Evaluation Diagnostic Autisme

L'ORGANISATION DU SERVICE

LE PROJET DE SERVICE

La rédaction du projet du S3AS 2024-2029 a été réalisée fin 2023 et validée par le Conseil d'Administration de l'association en avril 2024. La finalisation a été accompagnée par le CREAL.

Le DISPOSITIF SENSORIEL prend appui sur les orientations stratégiques du projet associatif, du Programme Régional de Santé et les axes du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2018-2023 signés avec l'ARS. Son activité s'inscrit dans un contexte de profonde mutation, avec la réforme de la tarification SERAFIN PH, la réforme du mode de financement par CPOM, et la parution en février 2022 du rapport Piveteau 2.

Il s'articule autour des axes suivants :

- L'inclusion
- L'autodétermination et le pouvoir d'agir
- Le diagnostic et l'accompagnement
- La fluidité des parcours
- La guidance parentale
- L'expertise professionnelle
- La fonction ressource

Il est l'aboutissement d'un travail collectif guidé par les engagements pris dans le cadre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) et par le diagnostic réalisé en 2021 par un prestataire et visant un audit des services et une mise à plat des organisations actuelles pour imaginer un fonctionnement permettant de répondre au mieux aux missions des différents services tout en développant de nouveaux modèles d'accompagnement.

Les préconisations de l'audit ont conduit à la mise en place d'un comité de pilotage en charge de l'organisation de la démarche d'écriture du projet de dispositif sensoriel, puis de groupes de travail transversaux. Les différents groupes ont particulièrement travaillé sur les fondements du projet de dispositif, socle commun des pratiques professionnelles.

Dans la continuité du projet du DISPOSITIF SENSORIEL, ont été déployés en 2023 les projets d'établissement (CAMSP SENSORIEL, PCPE Réseau SENS et S3AS), déclinaison technique et pratique du projet de dispositif. Ils favorisent la mise en œuvre de toutes les actions permettant une réponse ajustée aux besoins des usagers dans une logique inclusive.

En octobre 2024 s'est réuni pour la première fois le COPIL de suivi du projet d'établissement. Composé de la chargée d'insertion professionnelle, une secrétaire, un éducateur spécialisé, une psychologue, une psychomotricienne, une orthoptiste, un enseignant spécialisé et une adjointe de direction. Le COPIL se rencontrera à chaque trimestre (1h30), il assurera l'évaluation des fiches actions et l'impulsion de certaines actions ou travaux à mettre en place avec l'équipe.

LES OUTILS DE LA LOI 2002-2

LE LIVRET D'ACCUEIL

Il existe encore à ce jour deux livrets d'accueil (un pour chaque ancien service).

Le livret d'accueil du RDB avait fait l'objet d'un groupe de travail en 2020 ; il servira donc de base de travail pour le futur livret d'accueil unique, qui sera réalisé en 2025.

Le livret d'accueil est envoyé au jeune et/ou à la famille en amont du rendez-vous d'admission.

CHARTRE DES DROITS ET DES PERSONNES ACCUEILLIES

Elle est annexée au livret d'accueil sous sa forme complète et également sous une forme simplifiée.

REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

Il est annexé au livret d'accueil.

Révisé en 2022, il n'existe plus qu'un seul et unique règlement de fonctionnement pour l'ensemble du dispositif sensoriel.

DOCUMENT INDIVIDUEL D'ACCOMPAGNEMENT (DIA)

Le DIA est envoyé à la famille en amont de l'admission pour qu'elle puisse en prendre connaissance. Lors du rendez-vous d'admission, il est relu entièrement et signé.

PROJET INDIVIDUEL D'ACCOMPAGNEMENT (PIA)

Le PIA et la procédure de mise en œuvre du PIA ont fait l'objet d'une réflexion collective (RDB et RDF) en 2021 et 2022. Cette nouvelle mouture et la procédure sont mis à l'épreuve depuis septembre 2022, ajustés au fur à mesure selon les remontées des professionnels et familles.

A ce jour, le PIA est coconstruit avec le jeune et/ou la famille sur plusieurs temps :

- Un temps de préparation pour le jeune et la famille à l'aide, s'ils le souhaitent, d'un document de recueil des attentes. Le coordinateur de projet du jeune accompagne également ce temps de préparation.
- Une réunion de projet, en présence du jeune et/ou la famille et des professionnels et partenaires qu'ils ont souhaité convier à cette réunion. La réunion dure 1h, elle est programmée entre septembre et décembre. Elle est constituée de trois temps : évaluation du projet précédent, observations et élaboration des nouveaux objectifs. Les échanges durant la réunion sont retranscrits dans le document du PIA ainsi que les objectifs coconstruits.
- Le document du PIA, qui fait office d'avenant au DIA, est envoyé par courrier au jeune et/ou à la famille pour signature.
- Les accompagnements sont mis en place. Une réunion d'équipe en janvier est prévue pour s'assurer que l'ensemble des accompagnements prévus dans les PIA sont bien mis en place (sauf situation particulière).

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE (CVS)

Il n'existe pas à ce jour de CVS au sein du S3AS. Depuis plusieurs années, les professionnels du S3AS constatent qu'il est difficile de mobiliser les jeunes et les familles autour des questions de fonctionnement du service :

- Les questionnaires, envoyés tous les deux, sont peu complétés
- Les temps festifs collectifs rassemblent entre 10 et 15 familles maximum. Ils ne sont presque plus annulés faute de participants comme les années précédentes mais demandent aux professionnels de faire des relances importantes auprès des familles (mail, appels téléphoniques, lors des rdv...).

Les jeunes et familles sont cependant demandeurs de temps d'information sur la déficience visuelle et son impact au quotidien, sur des pathologies spécifiques, les moyens de compensation, des témoignages de parcours de vie... A ces occasions, les professionnels recueillent la satisfaction des jeunes et familles ; les retours sont toujours très positifs.

PROJET DE SERVICE

Se référer au chapitre précédent.

L'ORGANISATION INTERNE

Les 2 S3AS du Rhône sont regroupés administrativement depuis le 1^{er} janvier 2022. La répartition des professionnels sur deux sites oblige cependant à continuer d'avoir un fonctionnement en deux équipes pour tout ce qui concerne l'accompagnement quotidien des jeunes. Les actions plus ponctuelles et institutionnelles sont par contre communes aux deux équipes.

Pour simplifier la communication interne et externe, il a été conservé dans les usages de parler du S3AS du Rhône, composé de l'équipe du RDF (située Rue de France, ancien S3AS RDF) et de l'équipe du RDB (située Rue de la Baisse, ancien S3AS RDB).

La direction est composée d'une directrice du « dispositif sensoriel » regroupant le CAMSP et le S3AS et de deux adjointes de direction pour le S3AS (1,4 ETP).

Deux secrétaires assurent le fonctionnement administratif du service : préparation des paies, suivi des véhicules, gestion des commandes, suivi du courrier, accueil du public, gestion des dossiers de l'utilisateur...

REPARTITION DES REUNIONS REGULIERES :

- Réunion pluridisciplinaire durant laquelle se discute l'actualité du service et des usagers – une réunion par équipe. Depuis septembre 2024, 1 réunion commune aux deux équipes se tient tous les lundis avec un roulement : réunion institutionnelle, COPIL ou échanges de connaissance (présentation par les professionnels d'une formation suivie ou intervention d'un partenaire).
- Réunions pour l'élaboration et la co-construction des PIA (183 réunions d'une heure), animées par une adjointe de direction et les coordinateurs de projet, en présence des familles, du jeune, des professionnels S3AS intervenant auprès du jeune et des partenaires (CSRP, CTRDV, libéraux...).
- Réunions éducatives par quinzaine animées par une adjointe de direction.
- Réunion pédagogique (conseil des maîtres) 1h par semaine (présence de la direction 1 fois par période)
- Réunion des psychologues 1h par mois.
- Réunion de direction hebdomadaire, commune aux directions du dispositif sensoriel.
- L'analyse de la pratique pour les personnels qui accompagnent les enfants (réunion 1h30 une fois par mois, une réunion par équipe).

Chaque professionnel de l'équipe pluridisciplinaire organise son emploi du temps selon les disponibilités d'intervention, en lien avec les emplois du temps scolaires des jeunes et leurs organisations quotidiennes.

REUNIONS PONCTUELLES :

- Matinée associative : en présence de l'ensemble des professionnels des PEP69 et des administrateurs ; organisée une fois par an.
- Séminaire cadres : regroupant tous les cadres hiérarchiques de l'association, temps de travail. 2 journées en 2024
- Des groupes de travail pluridisciplinaire où chaque professionnel peut s'investir (démarche qualité, Qualité de Vie et Conditions de Travail, projet de dispositif / de service, préparation des temps familles, Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels...).

LA DEMARCHE QUALITE

AU NIVEAU ASSOCIATIF

Lors du premier trimestre 2024, les PEP 69/ML se sont engagées à relancer une démarche qualité des accompagnements qui soit ambitieuse et éthique. Cela s'est concrétisé par le recrutement d'un **chargé de mission qualité** commun à l'association pour accompagner les établissements et services dans l'animation de leur démarche qualité ainsi que la préparation des évaluations externes selon le référentiel HAS.

Aussi, les PEP 69/ML se sont équipés d'un outil de pilotage et gestion des risques « **AGEVAL** ». En cours de déploiement dans les établissements et services, il doit, entre autres, faciliter la centralisation des données et le pilotage des plans d'actions.

Sur le **plan organisationnel**, 3 COPIIL Qualité ont été organisées afin de structurer la démarche qualité associative et harmoniser les pratiques transverses, et plus particulièrement celles en lien avec les critères impératifs du référentiel HAS (cf: Tableau de bord démarche qualité ci-dessous).

Un **blog qualité**, centralisant les diverses ressources documentaires telles que les RBPP, les procédures et autres ressources, est mis à disposition de l'ensemble des salariés de l'association.

Sur le **plan opérationnel**, en 2024 une attention particulière a été apportée à l'actualisation des outils de la loi 2002.2 et à la démarche de prévention des risques de maltraitance et violence en institution et l'actualisation des plans de gestion de crise et de continuité d'activité. Tout en poursuivant l'accompagnement de ces thématiques, la question de l'expression et la participation des personnes accompagnées et leurs familles sera au cœur de la démarche qualité PEP 69/ML pour cette année 2025.

AU NIVEAU DU S3AS

Le processus de démarche d'amélioration continue de la qualité s'appuie à la fois sur les réunions du comité de pilotage et sur le Document Unique d'Evaluation des Risques professionnels (DUERP).

Le **comité de pilotage qualité** du S3AS a été mis en veille durant la période d'écriture du projet d'établissement, il reprendra en 2025. Le S3AS est cependant largement impliqué dans la réflexion associative en cours.

Le S3AS sera concerné par l'évaluation externe en 2027. Il procèdera à une évaluation interne avec le nouveau référentiel issu de la réforme de l'évaluation sur un calendrier qu'il reste à préciser.

Le **DUERP**, géré par le logiciel G2P, a été mis à jour en janvier 2024.

Enfin, un comité de pilotage associatif **SQVCT** (Santé Qualité de Vie et Conditions de Travail) a été mis en place. Il s'est réuni régulièrement en 2024 avec pour objectif de faire vivre la thématique dans les établissements. Le dispositif sensoriel s'est doté d'un groupe spécifique en 2024, une première réunion a eu lieu à l'automne ; pour le S3AS participe deux éducatrices spécialisées et un adjoint de direction. En se basant sur les retours du questionnaire réalisé par le comité de pilotage associatif, des actions seront proposées aux équipes (S3AS, CAMSP et Réseau Sens). Le groupe se réunira 3 fois par an.

TABLEAU RECAPITULATIF DES GROUPES DE TRAVAIL

Intitulé du groupe de travail	Nombre de professionnels interne S3AS	Externe (nom du réseau ou des partenaires)
Qualité de vie au travail PEP69	1	PEP 69/ ML
Qualité de vie au travail dispositif sensoriel	3	Dispositif sensoriel
COPIL dispositif sensoriel	3	Dispositif sensoriel
COPIL projet de service	6	
Projet scénodrame	6	Université Lyon 2
Jeux paralympiques	8	
Erasmus Mobilité professionnelle Belgique	7	

LES EVENEMENTS INDESIRABLES

Un évènement indésirable, c'est l'évènement / l'incident qui mérite d'être connu et analysé pour éviter qu'il ne se reproduise. C'est un outil de gestion des risques au service de l'amélioration continue du service.

En 2024 il n'y a pas eu d'évènement indésirable recensé pour les deux équipes. Nous avons recensé deux plaintes de familles, qui ont toutes les deux donné suite à des rencontres.

Sur la base de la procédure PEP 69/ML de gestion des évènements indésirables, une mise en œuvre est prévue début 2025 dans le service. La gestion des évènements indésirables devra permettre d'optimiser la démarche d'amélioration continue en impliquant l'ensemble des professionnels à la déclaration des évènements. Le recueil de donnée permettra de suivre l'efficacité des plans d'actions. Un rapport sera communiqué annuellement à ce sujet.

SUIVI DES FICHES ACTION CPOM

Un nouveau CPOM associatif a été signé en 2024. Voici les objectifs stratégiques concernant le S3AS.

N° 1.1 PREVENIR LA CHRONICISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT :

Action : Réaliser des bilans approfondis à partir des nomenclatures SERAFIN-PH pour toute personne ayant effectué une durée de séjour de 2 ans et promouvoir la mise en adéquation des prestations aux besoins définis dans le projet personnalisé

- Diffuser et permettre l'appropriation des nomenclatures SERAFIN-PH à l'ensemble des professionnels concernés
- Recueillir systématiquement les attentes des personnes concernées
- Programmer annuellement les bilans sur chaque structure sous la responsabilité du directeur
- Veiller à l'adéquation des prestations en lien avec le PP intégrés dans le SI

Bilan :

La diffusion des nomenclatures a déjà débuté au sein du S3AS (présentation lors de temps de réunion, groupes de travail, formation...) mais elle n'est pas encore couramment utilisée, c'est un des objectifs pour 2025.

La procédure actuelle des PIA permet déjà de recueillir systématiquement les attentes des personnes concernées, de les programmer annuellement pour chaque jeune et d'assurer l'adéquation des prestations (rôle du coordinateur de projet).

N° 1.2 FAVORISER LA MISE EN ŒUVRE DE LA PAIR-AIDANCE POUR PERMETTRE A LA PERSONNE D'ETRE PAIR-AIDANTE DANS L'EXERCICE DE LA CITOYENNETE :

Action : Reconnaître la personne accompagnée dans une intervention ou un rôle de pair aidance qui participe de l'exercice de la citoyenneté

- Engager la réflexion de la pair-aidance au sein des CVS

Bilan :

A ce jour, la pair-aidance est mobilisée ponctuellement : soit en lien avec une situation d'un jeune (ex : deux jeunes qui utilisent le même outil de travail, mise en lien pour des échanges de pratique), soit en lien avec une thématique (ex : la soirée orientation avec l'intervention d'anciens jeunes du S3AS).

N° 1.6 : INTEGRER DES OFFRES REPIT ET RELAIS :

Action : Proposer des actions de répit et relais pour les jeunes et les familles

- Déposer un projet auprès de l'ARS
- Développer des partenariats (en particulier avec les acteurs de droit commun) pour mettre en place des propositions de répit/relais
- Développer l'offre de baluchonnage
- Définir une enveloppe financière destinée aux familles sans solution ou avec solution partielle pour leur permettre de choisir leur solution de répit.

Bilan :

La pair aidance est mise en pratique dans les groupes proposés aux jeunes, lors des regroupements ou encore lors des séjours de loisirs.

N° 1.9 : DEVELOPPER L'ACCESSIBILITE, AGIR SUR L'ENVIRONNEMENT PAR DES INTERVENTIONS RESSOURCES DE NOS STRUCTURES

Action : Proposer une fonction ressources pour toutes nos structures

- Former les professionnels sur le concept de fonction ressource
- Développer une réflexion sur les connaissances et compétences spécifiques (en lien avec nomenclatures SERAFIN)
- Créer un cercle de décision thématique dédié
- Essaimer les compétences acquises et les rendre accessibles
- Développer ou renforcer les compétences des professionnels en ingénierie de formation

Bilan :

Le S3AS exerce sa fonction ressource auprès des établissements scolaires, que ce soit lors de sessions de sensibilisations à la déficience visuelle pour les enseignants ou AESH ou des étayages en classe pour les enseignants.

La direction du Dispositif sensoriel fait partie du cercle de décision « fonction ressource »
Les professionnels partis en formation transmettent à l'équipe les connaissances acquises.

N° 1.10 : DEVELOPPER LE TRANSFERT DE COMPETENCES DE NOS STRUCTURES AUPRES DES PUBLICS EXTERNES

Action : Développer le transfert de compétences de nos structures auprès des publics externes

Bilan :

Actuellement, pas d'autre action engagée hormis les actions de sensibilisation

N° 1.11 : RENFORCER LE FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF SENSORIEL

Action 1 : Proposer un espace collectif à destination des jeunes et des familles présentant l'ensemble des ressources documentaires dans un lieu d'accompagnement et de pairaidance

- Rassembler l'ensemble de la documentation à destination des familles, des personnes accompagnées et des professionnels sur un seul site
- Développer une communication dédiée et accessible à destination des familles et des personnes concernées par une ou des déficience(s) sensorielle(s)
- Finalisation de la rédaction du projet de dispositif S3AS, CAMSP Réseau SENS avec fiches actions intégrant les autres structures DS de l'association

Action 2 : Repenser le déploiement du dispositif DS sur plusieurs sites, permettant au moins la relocalisation du site RDF

Action 3 : Proposer une offre complémentaire à destination des adultes DV via la création de PCPE DV en appui sur le S3AS

Bilan :

L'action 1 n'a pas été engagée en 2024. Concernant la relocalisation du site RDF, un premier temps de travail a eu lieu avec le CODIR pour penser les premières lignes d'un projet de « pôle médico-social » au sein de la CSRP (lieu accueillant l'ensemble des deux équipes du S3AS mais également d'autres SESSAD ou libéraux). De nouvelles étapes de travail sont prévues en 2025.

Un projet d'offre complémentaire à destination des adultes DV est à l'étude en partenariat avec le CTRDV.

N° 2.1 : RENFORCER LA SECURITE DES USAGERS PAR LA PREVENTION ET LA GESTION DES RISQUES INDIVIDUELS ET COLLECTIFS TOUT EN AMELIORANT LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Action : Elaborer un plan d'actions pour renforcer la sécurité des usagers par la prévention et l'accompagnement des comportements-problèmes conforme à la RBPP

Bilan :

La procédure concernant le signalement des événements indésirables et des plaintes et réclamations a été revue.

N° 2.5 : RENFORCER LA DEMARCHE QUALITE INTERNE

Action : Création du poste de référent qualité

- Pilotage de la démarche d'évaluation et amélioration continue de la qualité / pilotage des évaluations externes
- Renforcer les actions de prévention de la maltraitance

Bilan :

Le poste de référent qualité a été créé. Deux rencontres ont déjà eu lieu avec la direction du S3AS. Des actions seront mises en place en 2025 avec l'équipe.

N° 2.6 : RENFORCER LE FONCTIONNEMENT DES INSTANCES DE PARTICIPATION (CVS, GROUPES DE PAROLE, ETC...)

Action : Renforcer au moins une modalité de participation par structure

Bilan :

Travail non engagé.

N° 3.1 : DEVELOPPER UNE POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES ADAPTEE

Action 1 : Définir les orientations stratégiques en matière de "ressources humaines" dans le projet d'établissement

Actions 2 : Développer une démarche qualité de vie au travail et de prévention des risques psycho-sociaux.
Démarche transversale associative : mise en œuvre de l'action 5.4 du projet associatif (démarche RSO)

Bilan :

La direction du Dispositif sensoriel fait partie du cercle de décision QVCT associatif.

Le Dispositif sensoriel dispose d'un copil QVCT qui se réunit 3 fois par an.

MAINTENANCE / TRAVAUX / AMENAGEMENTS

L'entretien des locaux Rue de La Baisse est confié à une société de service adapté, c'est toujours la même personne qui vient dans les locaux trois fois par semaine entre 6h et 7h.

L'entretien des locaux Rue de France était assuré par un agent de service à 0,50 ETP ; en arrêt maladie depuis octobre 2022, un prestataire extérieur a assuré l'entretien des locaux 2 fois par semaine de janvier à juillet ; depuis septembre, une convention annuelle a été passée avec la même entreprise que Rue de la Baisse, elle intervient tous les matins de 6 à 7h.

Il n'y a pas d'agent d'entretien. En cas de besoin, nous faisons appel à un agent d'un autre service de l'association, parti en retraite en septembre 2024 ; nous devons maintenant faire appel à des artisans, ce qui implique des délais d'intervention plus important et peut mettre le fonctionnement du service en difficulté. Au niveau du suivi de la flotte des véhicule (entretien, renouvellement, lien avec les bailleurs automobiles...), suite au départ en retraite en décembre 2023 de l'agent en charge de cette mission, personne n'a été repositionnée. Les agents administratifs des deux équipes assurent donc ce suivi, qui prend beaucoup de temps (flotte de 11 véhicules).

Les deux sites ont réalisé des analyses d'eau pour la légionnelle (Rue de France, analyses commandées par la CSRP). Aucun point de contamination n'a été détecté sur les deux sites. Le service s'assure de faire couler l'eau chaude sur tous les points d'eau à chaque retour de congés.

Il n'y a pas eu de travaux importants en 2024.

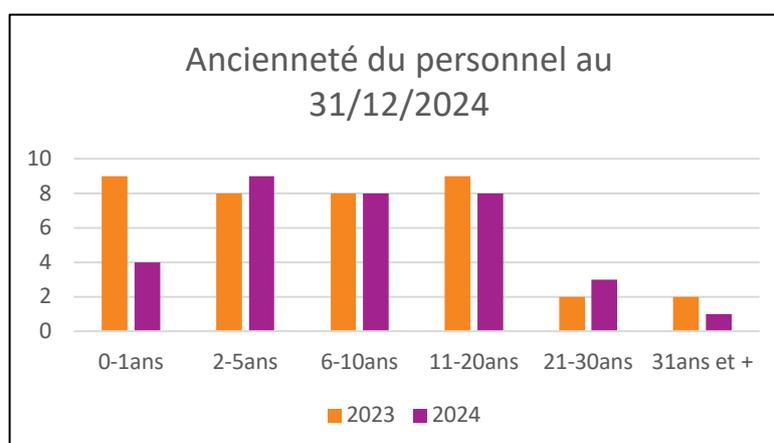
RESSOURCES HUMAINES

ORGANIGRAMME

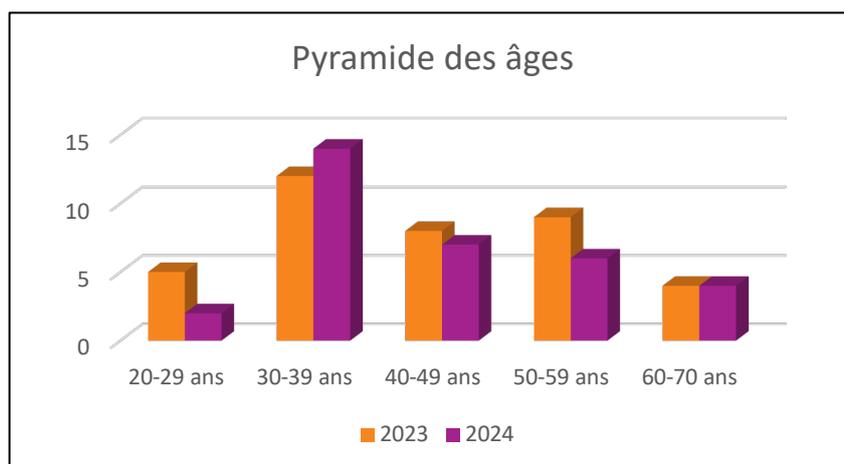
Types de professionnels	ETP budgétisé	Effectif au 31/12/2024	
		ETP	Nombre de personnes
Directeur de secteur	0,102		
Directeur de supervision	0,04	0,04	1
Directeur de dispositif	0,5	0,5	1
Adjoint de direction	1,4	1,1	2
Agent administratif	1,5	1,5	2
Fonctions support siège	0,19	0,19	2
Agent de service	0,5	0	0
Assistant de service social	1	1	2
Référent insertion professionnelle	1	0,9	1
Educateur spécialisé	8	7,6	8
Educateur technique spécialisé	1,026	0,826	2
Orthopédagogue	0,7	0,7	1
Professeur d'EPS	1	1	1
Médecin neuropédiatre	0,15	0,15	1
Infirmier	0,5	0,5	1
Psychomotricien	1,75	1,93	3
Orthoptiste	1,55	1,1	2
Orthophoniste	0,75	0,75	2
Psychologue	2,16	2,16	3
Total	23,778	21,906	34

Au 31 décembre 2024, il y a un poste d'orthoptiste vacant. Le poste d'agent de service sera supprimé en 2024 au profit d'une prestation de service.

ANCIENNETE DU PERSONNEL



PYRAMIDE DES AGES



MOBILITES, RECRUTEMENTS

ARRIVEES ET DEPARTS

Mois	Arrivée	Départ
Janvier	Educatrice spécialisée – CDD 1 ETP remplacement congé parental	
Mars	Cadre technique – CDD 0,7 ETP	
Avril		Orthophoniste – CDD 0,5 ETP fin contrat
Mai		Agent de service – CDI 0,5 licenciement pour inaptitude
Juillet		Educatrice spécialisée – CDD 1 ETP fin contrat Orthoptiste – CDI 0,45 démission Psychologue – CDD 0,45 fin contrat Cadre technique – CDD 0,7 ETP fin CDD Directeur de secteur – CDI 0,102 départ en retraite
Août	Psychologue – CDD 0,45 ETP remplacement congé maternité et parental	
Octobre	Assistante de service social – CDI 0,5 ETP	
Novembre		Assistante de service social – CDI 0,5 ETP démission

L'année 2024 a été plus calme au niveau des mouvements du personnel, avec des retours de congés parentaux.

ABSENTEISME

	Maladie	Congés parentaux	Enfant malade	Accidents du Travail	Congés exceptionnels CC66	Instances Représentatives du Personnel	Formation
2023	796 j	494 j	7 j	0 j	9 j	0	792 H 113 j
2024	264 j	615 j	17,5 j	8 j	13 j	0	1159 H 165 j

L'absentéisme a été moins important sur l'année 2024 (mais il avait marqué un pic en 2023 avec 2 arrêts maladie longs). En convertissant le nombre d'heures de formation en jours (journée de 7h), nous avons 1083 jours d'absence en 2024 (contre 1419 en 2023).

STAGIAIRES

En 2024 nous avons reçu 11 stagiaires :

- Orthoptiste 3^{ème} année – mai et juin 2024
- Orthoptiste VAE – juin 2024 (en partenariat avec le CAMSP)
- Master psychologie 2^{ème} année – novembre 2022 à mai 2024
- Master 2^{ème} année – novembre 2023 à mai 2024
- Master psychologie 2^{ème} année – janvier 2022 à mai 2024
- STAPS Licence 3^{ème} année – novembre 2024
- AES – juin 2024
- Assistante de service sociale 1^{ère} année – avril et mai 2024
- Lycéenne 2nd – juin 2024
- Orthopédagogue 1^{ère} année – mars 2024
- Secrétaire prépa métier – février 2024

Le service a aussi pour habitude de proposer des temps de visite et rencontre de l'équipe pluridisciplinaire aux stagiaires accueillis sur le CAMSP et le CTRDV.

AJUSTEMENTS DE POSTES

Au 31 décembre 2024 le service compte deux postes vacants et certains ne sont pas complets en ETP :

- Orthoptiste manque 0,45 ETP, poste ouvert au recrutement
- Agent de service (0,5 ETP) ce poste ne sera pas reconduit en 2025, le service passera par une entreprise de nettoyage pour assurer l'entretien des locaux
- Educateur spécialisé manque 0,4 ETP (2 éducatrices sont en congé parental à 0,80 ETP)
- Educatrice technique spécialisée manque 0,2 ETP (mis à disposition sur une autre mission hors S3AS)

Poursuite de l'accompagnement dans le cadre d'une RQTH pour l'orthopédagogue : aménagement de poste et des horaires.

Pour rappel, une nouvelle réflexion est en cours quant à la mise en place de coordinateur de parcours au sein du dispositif sensoriel. Accompagnée par l'ENSEIS, cette réflexion a débuté en septembre 2022 et s'est poursuivie en 2024 par cinq jours de formation action pour l'ensemble des éducateurs spécialisés (objectif : définir dans notre dispositif les missions d'un coordinateur de parcours complexe et celles d'un coordinateur de projet). Après des entretiens individuels, 3 éducateurs ont été choisis (2 sur le S3AS et 1 sur le CAMSP) pour porter la mission de coordinateur de parcours complexe. Le premier semestre 2024 a été consacré à formaliser leur mission, des documents d'évaluation des situations... Ils ont entamé une formation en octobre 2024 (qui se poursuivra en 2025) de coordinateur de parcours afin de s'outiller davantage.

Le temps de présence des professionnels médicaux et paramédicaux ne permet pas à ce jour de répondre à l'ensemble des besoins des jeunes accompagnés ; malgré des rotations dans l'année ou à la quinzaine, il existe des listes d'attente (en particulier en psychomotricité) et il est difficile à ce jour de répondre aux situations urgentes. Un 0,18 ETP de psychomotricien a été déployé pour l'année scolaire 2024-2025 afin de combler certains besoins des jeunes (bilans / tests pour des plus grands, accompagnement de courte durée).

Suite à une restructuration de l'organigramme de l'association en septembre 2024, les postes de directeur de secteur n'existent plus, ils ont été remplacé par un directeur de supervision, son adjoint (dont le poste est non mobilisé à ce jour), un responsable des locaux et un directeur du développement. Cette organisation est encore en construction fin 2024.

L'ETP des adjoints de direction a pu être renforcé courant 2024 (passage d'1 ETP à 1,4 ETP).

GLISSEMENT VIELLESSE TECHNICITE (GVT)

Fonction	ETP	Ancien coefficient	Date de changement	Nouveau coefficient	Différence
Educatrice spécialisée	1	647	02/2024	679	32
Chargée insertion professionnelle	0,9	581	04/2024	615	34
Educateur spécialisé	1	615	04/2024	647	32
Educatrice spécialisée	1	503	04/2024 08/2024	570	67
Educatrice spécialisée	1	615	08/2024	647	32
Educatrice spécialisée	0,8	537	09/2024	570	33
Psychologue	0,81	872	09/2024	896	24
Educatrice spécialisée	0,8	478	09/2024	503	25
Educatrice technique spécialisée	0,8	679	12/2024	715	36

ACTIONS DE FORMATION

En 2024, l'équipe du S3AS a pu bénéficier de nombreuses actions de formation.

FORMATIONS

- Formation sur l'autodétermination par le GAPAS : 2 jours, 1 orthoptiste, 1 psychomotricienne, 1 psychologue, 4 éducateurs spécialisés, 1 orthopédagogue.
- Manager dans une organisation favorisant le développement de l'autodétermination des personnes accompagnées : 2 jours, 1 adjointe de direction
- Formation coordinateur de parcours : 4 jours (reste 12 jours en 2025), 2 éducateurs spécialisés
- Formation action avec l'ENSEI pour définir la coordination de projet et de parcours au sein de notre dispositif : 5 jours, 8 éducateurs spécialisés et 1 chargée d'insertion professionnelle
- DisAbilities (formation via mobilité professionnelle ERASMUS) : 5 jours, chargée d'insertion professionnelle
- Facile A Lire et à Comprendre : 2 jours, 1 assistante de service social, 2 éducateurs spécialisés
- Langue des Signes Française (LSF) : 5 jours, 1 orthophoniste

- Animer un atelier d'éducation à la sexualité et/ou un groupe d'expression autour de la Vie Intime Affective et Sexuelle (VIAS) à destination des personnes en situation de handicap : 6 jours, 1 assistante de service social, 1 orthophoniste, 1 psychomotricienne, 2 psychologues, 1 infirmière et 6 éducateurs spécialisés
- Informatique adaptée, lecteur d'écran (CTRDV) : 4h, 4 enseignants spécialisés
- Premiers secours en santé mentale : 14h, infirmière
- Troubles alimentaires pédiatriques : 4 jours, 1 orthophoniste
- Approche systémique dans la prise en charge des TND : 3 jours, 1 psychologue
- Particularités de l'intégration sensorielle chez les personnes présentant un TSA : 3 jours, 2 éducatrices spécialisées
- Orthoptie et neuropsychologie : coopérer autour des troubles du neuro-développement : 2 jours, 1 orthoptiste
- Analyse de la pratique (13h30 pour l'ensemble de l'équipe et 4h en plus pour l'orthopédagogue)
- Gestes qui sauvent : 4h, 1 psychomotricienne et 1 éducatrice
- Représentant de proximité : 7h, 1 éducatrice

COLLOQUES ET SEMINAIRES :

- Congrès Ariba « Basse vision et innovation thérapeutique » : 8h, 2 orthoptistes
- Congrès ACFOS : 14h, 1 orthophoniste
- Colloque ALFPHV « Déficiences visuelles, clinique et médiation : un défi de sens thérapeutique » : 18h, 2 psychologues, 1 psychomotricienne
- Conférence sur le pouvoir d'agir de Yann Le Bosset : 3h, 1 infirmière, 6 éducateurs, 1 orthopédagogue
- Atelier sur le pouvoir d'agir de Yann Le Bosset : 14h, 1 infirmière, 1 éducatrice, 1 adjointe de direction
- Webinaires sur l'attention et la lutte contre le harcèlement : approche par le climat scolaire : 3h30, 1 enseignante spécialisée
- MOOC handicap visuel : comprendre et agir pour l'inclusion : 15h, 1 enseignant spécialisé
- Journée sur les TND : 7h, 1 éducateur spécialisé
- Journées des Référents insertion professionnelle du SARADV : 12h, 1 chargée insertion professionnelle et 1 assistante de service sociale
- Journées d'études des professeurs en EPS adaptée : 25h, 1 professeur de sport

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2025

L'année 2025 va permettre au service de consolider et renforcer certains de ces fonctionnements mais également de partir sur de nouveaux projets importants à destination des jeunes.

Le **projet de service**, les fiches actions prévues en 2025 portent sur :

- Soutenir l'inclusion scolaire et sociale en développant la commission Pré-Braille et en sensibilisant les équipes pédagogiques et en créant la commission outils scolaires
- Développer et unifier les procédures, les outils communs et les temps partagés entre les différents services
- Poursuivre le développement de la fonction de coordination de parcours du dispositif suite à la formation de 2024 : des enjeux importants restent sur toute la partie concernant l'organisation et l'animation des PIA
- Consolider et formaliser les partenariats
- Accompagner à la parentalité en favorisant la pair-aidance
- Fluidifier le parcours de soins

Début 2025 il s'agira aussi de construire, avec le référent qualité, un véritable plan d'action autour de la **démarche qualité**, avec un rétro planning préparant le service à son évaluation externe en 2027, mais surtout permettant de remettre cette dynamique au cœur de l'organisation. Le service pourra s'appuyer sur l'expérience et les outils construits par le CAMSP sensoriel (même dispositif) qui réalise son évaluation en 2025.

Comme indiqué dans les fiches actions du CPOM, un important travail autour des **nomenclatures de SERAFIN-PH** devra être mis en œuvre. Première étape : travailler sur un recueil des attentes utilisation la nomenclature des besoins afin de pouvoir ensuite l'utiliser dans la co-construction des PIA. Il faudra ensuite que toute l'équipe se saisisse de ces définitions pour également rattacher toutes les fiches d'intervention de Médiatèam à des prestations SERAFIN.

La poursuite de **recherche de locaux commun** pour les deux équipes du S3AS reste d'actualité mais sous une nouvelle dimension. Elle permettrait une véritable mutualisation des moyens et fonctionnements et en particulier d'éviter les changements d'équipe lorsque les jeunes passent d'une scolarité en établissement de secteur vers la CSRP et inversement. Il est prévu en 2025 de rencontrer la Provisoire de la CSRP pour imaginer, au sein de ses locaux, un Pôle Médico-social, accueillant le S3AS au complet, mais également des lieux ouverts à toute équipe médico-sociale, sociale, libéraux... Le projet est totalement à construire, mais il sera soumis à l'aval de l'Education Nationale et de la Région (propriétaire des locaux).

Le **projet Erasmus** orthopédagogue a dû être mis en pause en 2024, le temps de s'assurer de l'accréditation de l'association au programme ERASMUS. A l'origine de ce projet : suite à l'arrivée d'une orthopédagogue en 2022 au sein du S3AS il est apparu nécessaire de se rapprocher d'autres orthopédoques exerçant dans des structures similaires en Belgique ou en France (ce métier se développant depuis peu sur notre territoire) pour s'enrichir de leurs pratiques. Ce projet sera monté dans le cadre d'un programme Erasmus mobilité professionnelle, avec l'objectif d'enrichir nos pratiques mais également de pouvoir diffuser notre expérience. Le projet est à déposer à l'automne 2025 et si obtention des financements, il se concrétisera en avril 2026.

Autre projet **Erasmus mais du côté mobilité jeunes** : deux professionnelles participent à la formation Disabilities : première session réalisée en septembre 2024, la deuxième est prévue fin mars 2025, où

l'enseignante d'EPS partira avec une jeune du service. L'objectif sera ensuite de construire avec quelques jeunes du service un projet de mobilité autour des thématiques sport et environnement (afin de poursuivre aussi ce qui a été initié dans le cadre des JO Paralympiques).

Egalement suite à la formation des professionnels à l'animation d'atelier sur la **Vie Intime Affective et Sexuelle** (VIAS), une réflexion sera menée sur l'organisation de groupe de jeunes, soit en commun aux deux équipes (sur des temps de vacances, soirée...), soit spécifique à un petit groupe (surtout pour les jeunes scolarisés à la CSRP, sur des temps de midi).

La question des **outils informatiques adaptés** est au cœur des préoccupations des familles et des professionnels depuis quelques années. Deux temps importants marqueront l'année 2025 sur cette thématique :

- La mise en place d'un stage informatique construit avec les enseignants de la CSRP, du S3AS et des ergothérapeutes du CTRDV, à destination des jeunes en primaire scolarisés à la CSRP et en établissement de secteur. Pour cette première année, il sera à destination des jeunes brailleuses, sur deux journées (mars et juin) Objectifs : développement des compétences tactiles, initiation aux outils braille informatique pour certains ou renforcement des compétences pour ceux dont l'apprentissage est déjà initié, échanges entre pairs.
- La participation à une rencontre, initiée par l'ANPEA (Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles ou malvoyants) et la DSDEN, sur la question du MPA et des outils numériques pour les jeunes déficients visuels. Le S3AS et la CSRP sont invités à cette réunion pour réfléchir, ensemble et avec les contraintes de l'Education Nationale, à l'attribution du MPA (de la préconisation, au choix du matériel et à sa remise) afin de fluidifier les fonctionnements.

LISTE DES REDACTEURS

L'ensemble des professionnels du S3AS pour les activités récurrentes et projets.

Fatima TAHAROUNT

Florence GRUPALLO

Anne-Lise CHAVAS

Emmanuelle CORNILLON